

UNE GRÈVE NATIONALE LE 14 FÉVIER
L'INTERSYNDICALE
MOBILISE SES TROUPES

Page 4

STABILISATION DU MALI
L'ALGÉRIE RETROUVE
SON LEADERSHIP

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3289 | Lundi 15 janvier 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

16^{ES} DE FINALE DE LA COUPE D'ALGERIE



JS SAOURA - ES SÉTIF
LE CHOC DE TITANS

Page 17

PRIVATISATION D'ENTREPRISES PUBLIQUES LANCÉE PAR OUYAHIA

BOUTEFLIKA **GÈLE** **LE PROCESSUS**

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a rappelé, hier, que "l'ouverture du capital des entreprises publiques relève des prérogatives du président de la République"...

Page 5



MÉDECINS RÉSIDENTS
LES PROMESSES DE
HASBELLAOUI

Page 5

AÏN DEFLA
DESTRUCTION DE 14
CASEMATES POUR
TERRORISTES

Page 3



5

nouveaux comités de bassins hydrographiques ont vu leurs membres installés.

14

casemates et 11 tranchées détruites à Aïn-Defla par des éléments de l'ANP.

157

individus interpellés à SBA pour port d'armes et trafic de drogue.

Béchar projette l'ouverture d'un village touristique à Touzdit

Un village touristique de seize appartements totalisant une capacité d'accueil de plus de deux cents lits, sera ouvert en mars prochain au profit des touristes à Touzdit, une localité qui relève de la commune d'Igli à 160 km au sud de Béchar.

Cette nouvelle structure touristique en phase d'équipement, un ancien village agricole inachevé, a nécessité un investissement de plus de 16 millions de dinars dégagé par l'Office national algérien du tourisme (Onat) pour son aménagement et adaptation aux besoins des activités de tourisme et d'hôtellerie.

Outre la consolidation des capacités d'accueil dans la wilaya de Béchar, ce village touristique, implanté sur une superficie de 4.500 m² et qui est situé dans une zone à hautes valeurs naturelle, touristique et archéologique, constituera un renforcement du secteur dans cette région située mi-chemin entre plusieurs autres sites et localités touristiques, à l'exemple de Taghit et de Béni-Abbès.



Un village similaire est aussi en réalisation à Taghit et sera ouvert cette année. Il apportera une dynamique aux activités touristiques et d'artisanat dans cette localité qui connaît, en cette période touristique au Sahara, un grand engouement des touristes nationaux et étrangers.

Le tramway pris d'assaut à Sidi Bel-Abbès après l'augmentation du tarif des taxis



Les différentes stations du tramway de Sidi Bel-Abbès enregistrent de longues files d'attente après l'entrée en vigueur de la nouvelle tarification du transport par taxi. Les usagers préfèrent se déplacer en tramway après la hausse

de la tarification des taxis au centre-ville de Sidi Bel-Abbès. Les nouveaux tarifs de transport par taxi sont jugés trop élevés pour un travailleur contraint d'emprunter le transport plusieurs fois par jour.

Le tramway est dorénavant un acquis précieux pour les citoyens, assurant le transport à moindre coût et en un temps plus court.

Des chauffeurs de taxi rencontrés ont exprimé à l'APS leur désapprobation quant à la nouvelle tarification décidée par la direction des transports en consultation avec les syndicats, trouvant qu'elle est très élevée et qu'elle porte préjudice à leur activité qui a déjà régressé avec la mise en service du tramway.

Une augmentation de 10 % pour le transport par bus et de 13 % par taxi est entrée en application le 10 janvier.

20 wilayas présentes au Festival national des arts traditionnels amazighs à Bouira

20 wilayas étaient présentes au Festival national des arts traditionnels berbères ouvert jeudi dernier dans la wilaya de Bouira. Le festival est à l'initiative de l'association Amazighe d'Ahl Laksar. Il porte sur des expositions des différents produits traditionnels amazighs, dont la robe kabyle, le burnous, la poterie, les bijoux, la tapisserie, couture et arts plastiques. Plus de 80 exposants prennent ainsi part à ce festival, qui a été, entre autres, marqué par une balade sur le principal boulevard de la ville d'Ahl Laksar avec la participation de plus de 300 hommes et femmes avec pour objectif de valoriser le patrimoine culturel et social berbère ainsi que montrer sa beauté aux visiteurs. Cette manifestation célébrant le nouvel an amazigh 2968 à Ahl Laksar a été aussi marquée par un concours national sur la préparation de plats traditionnels berbères. Les festivités culturelles concoctées à l'occasion de Yennayer ont été lancées mardi dernier dans la ville d'Ahl Laksar, où une conférence consacrée au thème de l'histoire de Yennayer a été animée par l'écrivain Brahim Tazaghart. Les festivités se sont clôturées le 13 janvier par un gala artistique.



Ces activités ont été organisées en collaboration avec les différentes autres associations d'Ahl Laksar, à l'image de Tahafath, Thalwith, Al Ihssan et Thadoukli.

Juzcar, la cité des... Schtroumpfs

Viens au pays des Schtroumpfs, ce n'est jamais très loin, chante le générique du dessin animé *Les Schtroumpfs*. Pourtant, jusqu'à cet été, il fallait aller jusqu'en Andalousie, puis emprunter une longue route sinueuse sur les hauteurs de Malaga pour découvrir la patrie officielle des personnages bleus créés par l'auteur belge de BD Peyo, en 1958. Nichée au milieu des montagnes, Juzcar, petite commune de 220 âmes, avait obtenu le label de - village Schtroumpf - en 2011, à la suite d'un concours organisé par Sony Pictures. Le studio entendait promouvoir la sortie de son nouveau film d'animation, *Les Schtroumpfs*.

Dans son épicerie, en contrebas du village, Sonia raconte cette histoire mieux que quiconque : "Avant la sortie du film, l'équipe de production a fait peindre tout notre village en bleu, et installé des statues de Schtroumpfs. Tout devait ensuite être recouvert de blanc, une fois la promotion terminée. Seulement, il y avait un mariage ici, juste après. On a donc décidé d'attendre un peu pour repeindre. Ensuite, il y a eu la feria, puis Noël. A chaque fois, on repoussait. On a fini par organiser un vote et tout le monde a demandé que cela reste bleu. » A l'époque, seul un ronchon refuse qu'on touche à sa maison. Il est vite surnommé..." Gargamel ! "En Espagne, tout le monde connaît le village Schtroumpf, mais personne ne sait qu'il s'appelle Juzcar", s'amuse Sonia, dont la fille est appelée "la Schtroumpfette" dans son école.

Un radar gersois rhabillé avec le costume de... Batman

Voilà une initiative interdite par la loi, mais plus créative que l'incendie ou le barbouillage de peinture. Un radar situé sur la route départementale 632, dans le Gers, a été déguisé en Batman. Rien ne manque à la panoplie, situé sur la commune de Sauveterre, entre Samatan et Boulogne-sur-Gesse, pas même le logo sur la poitrine ni les oreilles de chauve-souris.

A ce jour, l'identité de ce ou de ces fan(s) culotté(s) de Bruce Wayne et de sa double vie reste inconnue. Ils espèrent sans doute le rester, car la destruction, dégradation ou détérioration d'un bien public tel qu'un radar peut coûter trois ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende à son auteur, et même cinq ans et 75.000 euros si l'action a été menée en groupe.

D
I
X
I
T

Tieman Hubert Coulibaly, MAE malien

"L'Algérie est disposée à aider le Mali en vue d'aboutir à une loi d'entente nationale, en s'inspirant de la réconciliation nationale

C'est une nécessité pour que nous ayons une charte sur l'entente nationale. L'Algérie a annoncé qu'elle était disposée et disponible à participer à tout travail de conception et de réflexion pouvant aider le Mali, très rapidement, à concrétiser

STABILISATION DU MALI

L'Algérie retrouve son leadership

Le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Tieman Hubert Coulibaly, a salué hier à Alger la disponibilité de l'Algérie à aider son pays en vue d'aboutir à une loi d'entente nationale, en s'inspirant de la réconciliation nationale algérienne.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Cest une "nécessité pour que nous ayons une charte sur l'entente nationale. Bien entendu, l'Algérie a annoncé qu'elle était disposée et disponible à participer à tout travail de conception et de réflexion pouvant aider le Mali, très rapidement, à concrétiser cette volonté présidentielle en vue d'élaborer une loi d'entente nationale", a déclaré M. Coulibaly au terme de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Il a souligné que le président malien avait cité le cas de l'Algérie en matière de réconciliation nationale, notamment la loi sur la concorde civile et le tout le processus qui a été conduit en Algérie, "présentée aujourd'hui comme l'un des pays les plus sûrs du monde".

Pour lui, le maintien de l'unité et de la cohésion nationales et la préservation de l'intégrité du territoire au Mali "nécessitent une entente entre les communautés qui habitent le même espace".

Le chef de la diplomatie malienne a relevé, par ailleurs, avoir évoqué avec M. Messahel les questions de sécurité dans la sous-région, les avancées pour



la mise en œuvre de l'accord de paix inter-malien signé en 2015, ainsi que les perspectives de la coopération économique entre les deux pays.

De son côté, M. Messahel a indiqué avoir évoqué les relations "fortes et historiques" entre l'Algérie et le Mali, relevant l'existence d'une "concertation permanente" pour renforcer cette relation.

Il a indiqué avoir eu également un échange de vues sur l'évolution enregistrée dans la mise en œuvre de l'accord de paix au Mali, né du processus d'Alger.

Évoquant la coopération dans le domaine économique, M. Messahel a relevé la participation de l'Algérie en tant qu'invité d'honneur à la 12^e édition de la Foire internationale de Bamako qui se tient du 13 au 29 janvier 2018, ce qui traduit, a-t-il souligné, "un signal très fort et une volonté partagée de travailler ensemble".

La situation sécuritaire dans la sous-région, notamment la lutte contre le terrorisme, la criminalité et la migration clandestine, ont été également évoqués, a-t-il dit, soulignant la nécessité de "coordonner les efforts et d'être vigilants pour y faire face".

Il est souligné également que la nomination de Soumeylou Boubèye Maïga

en qualité de Premier ministre du Mali était déjà un bon signe, en ce sens qu'il est un ami bien connu de l'Algérie et épouse sa démarche de sortie de crise basée sur le dialogue politique. Le fait qu'il réserve sa première visite officielle à l'étranger, à l'Algérie confirme ce virage positif des autorités maliennes vers notre pays dont le seul souci est de stabiliser son voisin du Sud.

"L'Algérie joue depuis toujours un rôle majeur et essentiel dans la stabilité du Mali. À deux reprises au moins, elle est intervenue pour aider les Maliens à se retrouver entre eux, que ce soit en 1992 ou en 2015", a déclaré, sans surprise, Soumeylou Boubèye Maïga à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediène.

Une déclaration qui confirme la volonté du Mali de s'appuyer sur l'Algérie pour faire aboutir l'accord de paix et de réconciliation signé à Alger, seule plateforme sérieuse de négociation inter-malienne.

Le Premier ministre Soumeylou Boubèye Maïga s'est d'ailleurs fait un point d'honneur de rappeler que cet accord était «la pierre angulaire» de la politique malienne intérieure et extérieure.

Aussi, Le Premier ministre qui a déjà effectué plusieurs dizaines de visites en

Algérie en tant que responsable des services de sécurité et en qualité de ministre des Affaires étrangères, a-t-il réaffirmé que les relations entre les deux pays «pouvaient leur source dans une histoire commune».

Boubèye Maïga, un ami de l'Algérie

Pour la symbolique il rappellera que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika avait séjourné durant les années 60 à Gao (Nord du Mali), où il dirigeait le front Sud de la Guerre de libération d'Algérie, affirmant que les relations entre les deux pays "sont demeurées profondes et constantes".

Boubèye Maïga n'a pas manqué de souligner l'importance du choix de l'Algérie comme sa première escale à l'étranger en tant que Premier ministre. Faut-il noter que la crise malienne est quelque peu tombée dans l'oubli ces derniers mois malgré l'activisme français. L'accord de paix et de réconciliation au Mali, signé dans une première étape en mai 2015, et dans une deuxième phase en juin de la même année, par toutes les parties maliennes à Bamako, peine à être appliqué. Le comité de suivi de son application semble dans l'impasse. Le nouveau Premier ministre, voudrait peut être, travailler étroitement avec l'Algérie qui connaît très bien le dossier pour amener les différentes factions du mouvement Azawad à se joindre au processus.

Et plus généralement, Boubèye Maïga et Ahmed Ouyhaïa vont aborder toutes les questions régionales d'intérêt commun, notamment celle du Sahel sujette à de multiples manœuvres et de coups bas.

L. B.

RÉVOLUTION DU 14 JANVIER

Bouteflika félicite son homologue tunisien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue tunisien, Béji Caïd Essebsi, à l'occasion de la célébration de son pays du 7^e anniversaire de la révolution du 14 janvier, exprimant sa détermination à œuvrer ensemble pour la promotion de la coopération bilatérale

"aux plus hauts niveaux et à atteindre le partenariat stratégique escompté".

"Il m'est particulièrement agréable au moment où le peuple tunisien frère célèbre le 7^e anniversaire de la révolution du 14 janvier de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes vœux les meilleurs, priant Dieu

Le Tout-Puissant de vous accorder santé et bonheur et à votre peuple davantage de progrès et de prospérité et de stabilité", a écrit le président Bouteflika dans son message.

"Je saisis cette heureuse occasion pour vous réitérer notre ferme détermination à consolider les relations d'amitié et de solidarité entre les deux

peuples frères, à œuvrer ensemble pour la promotion des relations de coopération entre les deux pays aux plus hauts niveaux et à atteindre le partenariat stratégique escompté au service des peuples de la région entière", conclut le chef de l'Etat.

R. N.

AÏN DEFLA

Destruction de 14 casemates et 11 tranchées pour terroristes

Quatorze casemates et 11 tranchées pour terroristes ont été découvertes et détruites, samedi à Aïn Defla (1^{re} Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), tandis qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté par un autre détachement de l'ANP à El Oued, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterro-

riste et suite à une opération de recherche et de ratissage à Aïn Defla (1^{re} Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 13 janvier 2018, quatorze (14) casemates et onze (11) tranchées pour terroristes, tandis qu'un autre détachement a arrêté, à El-Oued (4^e Région militaire), un élément de soutien aux groupes terroristes", note la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP "a saisi, ce matin du 14 janvier 2018 à Béni-Ouenif, wilaya de Béchar (3^e RM), une importante quantité de kif traité s'élevant à 305 kg, tandis que d'autres détachements ont intercepté, à Tamanrasset et Bordj-Badji-Mokhtar (6^e RM), 7 contrebandiers, 2,52 tonnes de denrées alimentaires et divers

outils d'orpaillage". Par ailleurs, un détachement de l'ANP "a saisi, à Biskra (4^e RM), 2.835 paquets de tabacs, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté deux contrebandiers et 1.864 unités de différentes boissons à Tlemcen (2^e RM)", ajoute le communiqué.

R. N.

PRODUCTION DE CAMIONS ET DE BUS EN ALGÉRIE

Hyundai et Global Motors s'associent

Un accord de partenariat pour la production de camions et de bus en Algérie a été signé, ce dimanche 14 janvier, entre Hyundai et le groupe algérien Global Motors industrie.

Selon le directeur général de Global Motors, une autre usine ouvrira ses portes au cours de cette année pour faire de Batna un pôle pour le montage des camions et bus Hyundai. Général Motors fait déjà le montage des voitures Kia. L'accord signé entre les deux groupes prévoit la création de plusieurs PME pour la production de pièces de rechange.

ARRÊT DE L'IMPORTATION DE PRODUITS AROMATIQUES

Les limonadiers mécontents

Pour les besoins de son industrie agroalimentaire, l'Algérie importe annuellement pour plus de 120 millions de dollars d'arômes. La décision de stopper l'importation de ces produits a donné lieu à un mécontentement au sein de la profession des fabricants de boissons, en particulier.

Alors que ces derniers dénoncent l'arrêt de ces importations, les fabricants d'arômes affirment pour leur part, posséder les capacités propres à répondre aux besoins de ces derniers en remplaçant au pied levé les produits aromatiques habituellement ramenés de l'étranger. Le président du Consortium des producteurs d'arômes, Abdelwahab Ziani, garantit que ces derniers sont capables de répondre, à "plus de 100 %", aux demandes formulées, à l'exception, dit-il, "de certains produits destinés spécifiquement à l'industrie pharmaceutique".

Estimant les besoins des limonadiers et autres fabricants de yaourt de 2 à 3.000 tonnes d'arômes, il assure que les membres du consortium produisent globalement plus de 17.500 tonnes. "De plus, ajoute-t-il, nous sommes plus compétitifs en matière de prix sachant qu'à quantité et à qualité égale, un produit local coûte 4 euros par rapport à 15 euros pour son équivalent étranger".

Soulevant un problème de "délai d'adaptation" aux arômes nationaux, le président de l'Association des producteurs de boissons, Ali Hamahi, déclare ne pas comprendre que le gouvernement, pour protéger les ressources financières du pays, tente de régler un problème "purement économique" en s'en prenant à la profession des limonadiers.

Il n'en propose pas moins qu'à l'effet, de répondre aux exigences des limonadiers de matière de qualité, de disponibilité et de traçabilité, les fabricants de boissons sont prêts à organiser des rencontres avec ceux produisant des arômes.

R. N.

L'INTERSYNDICALE MOBILISE SES TROUPES

Une grève nationale prévue le 14 février

L'Intersyndicale va hausser le ton le 14 février prochain en conduisant une grève nationale. Les syndicats de la Fonction publique, la santé et l'éducation ainsi que la Poste sont les secteurs concernés par ce débrayage.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La dernière réunion qui a regroupé les 14 syndicats s'est soldée par une décision irrévocable de conduire la grève. "Ce que nous avons constaté, c'est que le gouvernement continue à pratiquer sa politique d'appauvrissement du peuple et à faire la sourde oreille à nos revendications. Nous avons adressé des courriers aux plus hautes instances du gouvernement sans qu'aucune d'entre elles daigne nous répondre, là c'est du mépris", a déclaré Idir Achour, SG du Conseil des lycées d'Algérie (CLA). "Nous



allons mobiliser l'ensemble de nos troupes pour que les autorités comprennent enfin que nous avons aussi notre mot à dire", a-t-il ajouté. C'est en effet depuis le mois de décembre que l'Intersyndicale avait décidé de relancer la protesta suite face à ce qu'elle considérait comme "un pourrissement de la situation sociale". Pour les acteurs syndicaux autonomes, les principales revendications se résument à la cherté de la vie avec la dégradation continue du pouvoir d'achat que subissent les millions de salariés. Son souhait est de voir les autorités fléchir les prix qui

ne cessent d'augmenter, creusant ainsi la parité salaire-pouvoir d'achat. Sur un autre front, les animateurs syndicaux signifient leur refus d'appliquer le nouveau code du travail. Selon le porte-parole des syndicats autonomes "la commission que nous avons installée a très bien travaillé, nos propositions seront bientôt annoncées au grand public et aux médias". Les inquiétudes des syndicats à ce propos se justifient par "un code libéral qui se penche du côté du patronat et pourra donner plus de libertés aux licenciements et à la précarité".

Il faut rappeler, à ce sujet, que le gouvernement n'a pas encore planché sur la question en attendant du partenaire social des réponses à la première mouture du projet. Mais ce n'est guère le cas pour les libertés syndicales qui demeurent le point de discordance entre les autorités et les syndicats autonomes. L'Intersyndicale, qui a constaté de visu la répression envers les médecins résidents, s'est dite préoccupée par "les atteintes aux libertés syndicales dont le nombre ne cesse de s'accroître". Sa solidarité est intacte envers les deux cadres syndicaux postiers du SPA licenciés "abusivement" en 2014. Ces deux derniers n'ont pas été réintégrés malgré une décision de justice en leur faveur. L'Intersyndicale compte sur l'appui de ses adhérents qui vont battre le pavé prochainement pour crier haut et fort concernant les droits constitutionnels à la grève et à l'activité syndicale librement exercés et sans entraves.

F. A.

MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

Les véhicules encore plus chers !

PAR DIR AMMOUR

Le rêve de posséder un véhicule pour la majorité des Algériens s'évapore ! Vu les prix qui ne cessent de grimper ces derniers mois à cause de l'augmentation de la demande sur le marché parallèle. Qu'ils soient neufs ou d'occasion c'est le même scénario. Jamais le marché n'a connu une telle flambée ! C'est à donner le tournis ! Tout le monde se plaint de la tournure prise par le marché. Un marché qui n'obéit à aucune logique. Des véhicules d'occasion vendus aux prix du neuf. Ainsi, pour certaines marques, les prix ont vu leur cote augmenter de plus de 20 millions, voire 30 millions de centimes. Face à cette envolée, rares sont les voitures qui trouvent acquéreurs. Les visiteurs qui sont pour la plupart surpris par cette majoration des prix

préfèrent faire plusieurs tours avant de repartir chez eux bredouilles. Même ceux qui veulent vendre leurs anciennes voitures pour en acquérir une neuve hésitent à le faire, échaudés qu'ils sont par la spéculation effrénée imposée par les "smasria". Ce sont ces derniers qui font la loi, profitant de la situation. Eux savent comment se comporter avec la nouvelle situation, ce qui est à leur avantage. Il faut constater néanmoins que peu s'aventurent à acheter, craignant d'être floués lors de la transaction. Les courtiers n'offrent aucune garantie, souvent des véhicules proposés sont accidentés, ou dont la carte grise est falsifiée après un vol. Chaque jour des centaines de véhicules changent de main dans des points de vente similaires, où l'arnaque n'est jamais à écarter. Un autre fait marquant au niveau de ce mar-

ché (Tidjalabine) situé sur la route nationale 5, c'est l'exposition de véhicules neufs parallèlement à ceux d'occasion. En effet, des dizaines de véhicules flamboyant neuf de différentes marques et de différentes couleurs portant des numéros d'immatriculation écrits au stylo feutre ou à la craie (preuve que ces véhicules viennent tout juste d'arriver du port) sont exposés fièrement à l'entrée de ce marché. On se croirait dans une exposition de véhicules. Interrogés, certaines personnes avouent d'ailleurs s'être rendues plusieurs fois au marché sans trouver le véhicule qui convienne à leurs budgets. Les revendeurs qui ont, eux aussi, ajusté leurs prix après les augmentations sur le neuf, ont du mal à vendre. Selon les observateurs du marché de l'automobile, la hausse des prix ne s'explique pas seulement en raison du

manque de disponibilité des voitures neuves, mais pour plusieurs raisons, en plus de l'absence de nouvelles voitures sur le marché, le dinar algérien a perdu beaucoup de sa valeur, près de 50 % en 1 an par rapport à l'euro sur les marchés parallèles. Cette dépréciation influe aussi sur les prix. "Le dinar est bas, les prix augmentent", signale un des revendeurs. Un autre confirme : "Si on les vend au même prix qu'avant, on est perdant. On pense à l'euro". En réalité, c'est depuis que les pouvoirs publics ont ordonné la diminution de l'importation de voitures neuves que le prix des véhicules d'occasion a connu une hausse plus que sensible, voire vertigineuse, allant du simple au double du prix.

I. A.

PRIVATISATION D'ENTREPRISES PUBLIQUES LANCÉE PAR OUYAHIA

Bouteflika gèle le processus

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youfsi, a rappelé, hier, que "l'ouverture du capital des entreprises publiques relève des prérogatives du président de la République".

PAR INES AMROUDE

La déclaration du ministre en marge d'une visite dans la wilaya de Relizane vient confirmer ainsi les informations révélées hier par plusieurs médias au sujet d'une instruction présidentielle annulant toute opération de privatisation des entreprises publiques annoncée lors de la signature du partenaire public-privé (PPP), il y a quelques jours entre le gouvernement, le Forum des chefs d'entreprise et la centrale syndicale UGTA.

La présidence de la République avait, dans une instruction adressée aux membres du gouvernement jeudi dernier, annulé les décisions prises par le Conseil des partici-



pations de l'Etat (CPE) et lors de la tripartite, préparant la privatisation d'entreprises publiques, selon un quotidien arabo-phon.

D'ailleurs Ramdane Tâzibt, député du PT, confirme qu'une instruction a été "bel et bien" donnée par la présidence de la République au gouvernement pour mettre fin au processus de privatisation de certaines entreprises publiques dans le cadre du partenariat public-privé, assurant sur sa

page Facebook où il évoque une "nouvelle victoire pour la nation".

Selon un député du FLN, qui a requis l'anonymat, la présidence a annulé des opérations de privatisation d'entreprises publiques, décidées lors de la réunion du Conseil des participations de l'État (CPE), jeudi dernier. "Il y a bel et bien instruction de la présidence pour stopper la privatisation des entreprises publiques au profit des oligarques", affirme le député du PT, qui

poursuit en critiquant les privatisations : "Une politique qui a montré son caractère destructeur par le passé tant sur le plan de l'emploi que sur le plan de la production nationale qui a connu un déclin criminel". "C'est une mesure que nous soutenons car conforme aux intérêts de la nation et des travailleurs. Le pillage et le bradage n'ont jamais construit aucune économie dans aucun pays au monde", a-t-il ajouté. Pour lui, cette instruction est un "coup d'arrêt au projet de liquidation et de l'accaparement par les affairistes de l'outil de production nationale publique".

Cette instruction "est en concordance avec les corrections entamées par le président Bouteflika en 2009/2010. La tripartite officielle et officieuse était en totale contradiction avec cette orientation du président de la République (loi de finances complémentaire 2009 et 2010)", développe-t-il. Des sources patronales affirment que la présidence a demandé au gouvernement de n'engager aucune privatisation "sans son aval".

L. B.

PRIVATISATION DES EPE

Sidi Saïd réagit au rappel à l'ordre présidentiel

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, a réagi hier au rappel à l'ordre présidentiel, annulant le processus

de privatisation d'entreprises publiques économiques (EPE). En déplacement hier dans la wilaya de Bordj- Bou-Arredj, Abdelmadjid Sidi Saïd a affirmé que désormais, "les

décisions relevant du terrain économique émaneront du président de la République et que son syndicat n'a jamais douté de cela". En effet, le secrétaire général de la centrale syndicale

se dit "fier" que les décisions d'ordre économique soient émises par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

L. B.

2 MILLIARDS DE DOLLARS D'IMPORTATION EN CARBURANTS

L'"équivalent de nos exportations" selon Mekideche

PAR RANIA NAILI

Malgré une production importante en hydrocarbures, l'Algérie dépend toujours de l'importation des carburants. "On importe plus de 2 milliards de dollars en carburants par an, c'est l'équivalent de nos exportations en hors hydrocarbures qui est consacré à importer des hydrocarbures", relève Mustapha Mekideche, vice-président du Conseil national économique et social (Cnes), dans un entretien accordé à la

Chaîne 3 de la Radio nationale. Lors de son passage, hier, dans l'émission *L'invité de la rédaction* de la radio Chaîne 3, M. Mekideche a avancé que "la transition énergétique envisagée par les pouvoirs publics doit s'appuyer sur trois piliers fondamentaux pour aboutir à des résultats probants". En plus de la nécessité d'"élargir les réserves d'hydrocarbures conventionnels et non conventionnels", et de concrétiser les investissements dans les énergies renouvelables, M. Mekideche insiste sur l'urgence

de renforcer la politique de rationalisation de la consommation énergétique locale. A en croire ses estimations, "les besoins énergétiques de l'Algérie seront de 2 tonnes équivalent en pétrole par habitants en 2018, alors qu'ils étaient de 1,36 tonne en 2014. Une consommation non rationnelle", regrette-t-il, en citant l'exemple du bâti qui n'a toujours pas intégré la "sobriété énergétique".

R. N.

MÉDECINS RÉSIDENTS

Les promesses de Hasbellaoui

PAR RACIM NIDAL

Les médecins résidents maintiennent leur mouvement de protestation après une réunion de plus de deux heures avec le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui avant-hier samedi. "Le ministre a exprimé sa bonne volonté. On le croit mais toutes les décisions ne relèvent pas de son secteur. Il lui faut carte blanche du gouvernement pour qu'il fasse son travail", a expliqué Dr Mohamed Taïleb, médecin et membre du bureau national du Collectif autonome des médecins résidents algériens

(Camra). En ce qui concerne les revendications relevant de son secteur dont la création de pôle hospitalier dans chaque chef-lieu de wilaya, Mokhtar Hasbellaoui "a donné son accord sans rien de concret", selon notre interlocuteur.

Pour les "autres demandes dont la plus importante est l'annulation de l'obligation du service civil, le ministre de la Santé a proposé aux médecins résidents la création d'une commission intersectorielle", poursuit Mohamed Taïleb. "En 2011, le mouvement est mort avec ces commissions et les réunions. La grève sera illimitée et

maintenue. On doit augmenter encore et encore la pression", assure ce membre du bureau national du Camra. "Lors des premières réunions, les résidents ont dit qu'il ne fallait pas arrêter jusqu'à ce qu'on obtienne des décisions noir sur blanc. C'est-à-dire des décrets, sans quoi on n'arrêtera pas", conclut-il.

Avant-hier, le ministre de la Santé a refusé de supprimer le service civil.

R. N.

AFFAIRE DU LAIT LACTALIS

"Aucune trace de contamination en Algérie"

Celia Algérie qui appartient au groupe français Lactalis a réaffirmé, hier, "mettre tout en œuvre dans le rappel complet de ses laits infantiles depuis le 21 décembre 2017 par mesure de précaution" après l'éclatement du scandale des produits contaminés par la salmonelle en France. Dans son communiqué, l'entreprise assure toutefois qu'aucune trace de contamination n'a été découverte sur des produits Celia importés en Algérie. "Il est important de noter que les analyses menées par le Laboratoire régional vétérinaire de Tlemcen sur tous les produits importés par Célia Algérie, ainsi que toutes les contre-analyses faites par l'Institut Pasteur Algérie se sont révélées conformes. C'est-à-dire qu'aucune trace de contamination n'a été découverte sur des produits Celia importés en Algérie", souligne Celia Algérie. "La sécurité alimentaire de l'ensemble des consommateurs est notre priorité absolue et c'est pourquoi les équipes de Celia Algérie ont lancé ce rappel général par mesure de précaution, et sont entièrement mobilisées depuis le début de l'alerte afin de retirer les produits et informer les citoyens", poursuit l'entreprise qui rappelle que son "call-center dédié est toujours à la disposition des consommateurs. Les produits rappelés, même entamés, pourront être rapportés pour leur remboursement", conclut-elle.

VISAS SCHENGEN

Les frais bientôt payables dans les bureaux de poste

TLS Contact Algérie a annoncé hier l'entrée en vigueur bientôt d'une nouvelle procédure de paiement des frais de visas Schengen. « TLScontact vous informe que le paiement au préalable des frais de service s'effectue toujours au niveau de nos centres et très prochainement au niveau des bureaux d'Algérie Poste (CCP). Une note d'information sera diffusée au moment du lancement, a précisé l'entreprise dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

R. N.

CRÉATION DE MICRO-ENTREPRISES EN ALGÉRIE

Des mesures de facilitation pour la communauté algérienne à l'étranger

Les jeunes issus de la communauté nationale établie à l'étranger pourront désormais créer des micro-entreprises en Algérie en bénéficiant des dispositifs d'appui à la création d'activités, dans le cadre des mesures prises par le président de la République.

PAR RIAD EL HADI

Ces mesures visent à inciter les membres de la communauté à participer au développement de l'économie nationale.

Parmi les mesures prises par le président de la République en faveur de la communauté nationale à l'étranger, figure celle qui permet aux jeunes de cette communauté de pouvoir bénéficier des dispositifs d'appui à la création de micro-entreprises en Algérie dans de nombreux secteurs.

Dans ce cadre, le programme du président de la République "accorde un intérêt particulier à la communauté nationale à l'étranger et à sa participation active dans tous les secteurs de l'économie nationale", note un document établi par le ministère du



Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et dont l'APS a obtenu une copie. "Cet intérêt a été réaffirmé par le Premier ministre lors de sa rencontre, le 7 décembre 2017 à Paris, avec les membres de la communauté nationale, à l'occasion de sa visite officielle en France", rappelle la même source.

Il s'agit de faire bénéficier les jeunes de la communauté nationale à l'étranger des mécanismes mis en place pour promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat par la création de micro entreprises et les faire participer activement à l'essor économique et social

du pays.

A ce titre, des mesures de facilitation et d'incitation ont été prises à l'effet d'encourager les ressortissants algériens à l'étranger, notamment les jeunes, à venir investir dans leur pays et mettre leur savoir-faire et leurs compétences au service de leur patrie.

A cet effet, des critères d'éligibilité aux dispositifs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et de la Caisse nationale des assurances-chômage (Cnac), la structure de financement, les délais de remboursement et le processus de

validation des dossiers ont été définis par le ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, ajoute le document.

En plus de leur participation au montage financier du projet à travers l'octroi d'un prêt non rémunéré, ces deux organismes (Ansej et Cnac) assurent également un accompagnement aux promoteurs tout au long du processus de création de la micro entreprise et lors de la phase d'exploitation avec des avantages fiscaux et parafiscaux accordés aux bénéficiaires de ces dispositifs. A partir de l'année 2018, l'Ansej et la Cnac développeront un service électronique qui donnera aux jeunes porteurs de projets la possibilité d'une inscription en ligne leur permettant de suivre l'évolution de votre dossier.

Par ailleurs, un portail sur le site du ministère du Travail est en préparation et sera exclusivement destiné à informer la communauté nationale à l'étranger de toutes les opportunités et de tous les avantages d'investissement existants.

De plus, l'Ansej et la Cnac organiseront, durant la période estivale, des journées portes ouvertes à l'intention des jeunes compatriotes en vacances au pays, au cours desquelles toutes les informations nécessaires leur seront fournies.

R. E.

PRÈS DE LA FRONTIÈRE AVEC LA LIBYE

Gaïd Salah supervise un exercice de tirs réels

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a entamé avant-hier une visite de travail et d'inspection dans la 4^e Région militaire à Ouargla, où il a notamment supervisé un exercice de tirs réels exécuté par l'une des unités du secteur opérationnel sud-est de Djanet, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Cette visite s'inscrit dans le contexte des visites sur le terrain qu'effectue le général de corps d'armée "afin de s'enquérir du degré de l'exécution du programme de préparation au combat pour l'exercice 2017-2018, et à l'effet d'examiner l'état de disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP implantées le long des frontières", précise la même source.

Ainsi, le vice-ministre de la Défense nationale a entamé sa visite dans cette Région par le secteur opérationnel sud-est de Djanet, où il a procédé, en compagnie du général-major Cherif Abderrezak, Commandant de la 4^e Région militaire, à l'inspection de plusieurs unités implantées le long des frontières sud-est du pays, et a supervisé de près les conditions de travail et de vie des cadres et personnels de ces unités.

Dans le cadre de l'exécution du programme de préparation au combat pour l'exercice 2017-2018, le général de corps d'armée a supervisé un exercice de tirs réels exécuté par l'une des unités du Secteur, où il a mis l'accent sur "la nécessité de procéder aux

évaluations réelles de tous les efforts consentis, notamment en ce qui concerne l'exécution des exercices tactiques de différents niveaux et objectifs, car l'exercice est un test réel sur le terrain du degré de préparation au combat, qui permet d'évaluer la qualité du matériel utilisé et le niveau de sa maîtrise par les éléments lors de son emploi, en outre l'exécution des exercices permettra, essentiellement, d'évaluer le niveau de gestion de bataille dans des situations quasi-réelles".

Par la suite et lors d'une rencontre d'orientation avec les personnels des unités, le chef d'état-major de l'ANP a salué "les grands et intenses efforts fournis chaque jour par les éléments, avec compétence et dévouement, pour la préservation de notre pays et de son peuple de tous les malheurs et les fléaux", tout en affirmant que "la sauvegarde de nos frontières est une mission d'honneur, qui mérite de la part du Commandement de l'ANP et du peuple algérien toute la reconnaissance et la considération".

"Je suis toujours ravi de mener ces visites d'inspection aux unités de la 4^e Région militaire et aux autres Régions, auxquelles j'attache une grande importance pour m'enquérir des conditions de travail et de vie ainsi que de l'état du moral de nos éléments mobilisés en cette région vitale. Je suis persuadé qu'ils se donnent à fond pour leur honneur et celui de leur armée et leur Patrie, et je connais pertinemment la persévérance et le sérieux dont ils font preuve dans l'exécution des programmes de prépa-

ration au combat de leurs unités, ce qui leur assurera davantage d'expérience professionnelle, d'aptitude individuelle et de coordination collective, afin de concrétiser les objectifs escomptés, que ce soit sur le plan de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée ou sur celui de l'accomplissement des missions principales assignées", a-t-il affirmé.

Le général de corps d'armée a appelé l'ensemble des personnels "à garder la disponibilité opérationnelle à son niveau escompté, permettant la sauvegarde de notre territoire national, afin que notre pays soit épargné de tous les malheurs et les menaces sécuritaires et socio-économiques et d'immuniser sa terre et son peuple contre toute menace multiforme et multidimensionnelle".

"C'est de cette manière que les efforts pourront être fructueux (...), pour que l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, atteigne les échelons les plus hauts qu'elle mérite et les nobles rangs qui reflètent réellement la grandeur de l'Algérie, terre et peuple, en se conformant infailliblement aux grands objectifs, auxquels nous œuvrons toujours à réaliser l'un après l'autre, des objectifs qui doivent être conformes avec les défis à surmonter, à la lumière de la situation instable prévalant le long de notre périmètre géographique proche et lointain", a-t-il conclu.

R. R.

RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUELABLES Un "choix irréversible" selon Mme Zerouati

"Le recours de l'Algérie aux énergies renouvelables est devenu irréversible car elles constituent un facteur de diversification pour l'économie nationale qui est basée uniquement sur la rente pétrolière", a tranché, hier, Mme Zerouati, la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, dans un point de presse tenu en marge de sa visite à Bouira, où elle a inspecté quelques projets relevant de son secteur. Elle a en effet assuré qu'il y avait une "forte volonté politique" du président de la République de promouvoir et de développer davantage le secteur des énergies renouvelables, dont l'objectif est d'arriver à exploiter 27 % de ces énergies avec toute leur variété d'ici à 2060. Preuve de cet intérêt grandissant à cette source d'énergie, la ministre a fait savoir qu'un salon international des énergies renouvelables aura lieu le 28 mars prochain sous le haut patronage du président de la République et avec la participation de l'Allemagne comme invité d'honneur et de plusieurs pays ainsi que de plusieurs investisseurs algériens dans le domaine.

"Cela va nous permettre de créer un espace d'échange d'idées entre les experts étrangers et les investisseurs algériens avec l'objectif de donner une nouvelle impulsion au secteur", a-t-elle dit. S'agit-il du retour au fameux projet Desertec proposé précisément par l'Allemagne qui a fini par être abandonné après avoir été bien accueilli ? Peut-être.

En tout état de cause, l'Algérie n'a désormais plus le choix de recourir aux énergies renouvelables si elle veut sauver son économie en proie aux variations des cours du pétrole. Il va sans dire qu'elle possède des ressources immenses dans ce secteur notamment dans le solaire.

R. N.

ETUDE MEDA FINANCE 2017

Programme de soutien économique pour les pays du Maghreb

L'Observatoire économique euro-méditerranéen basé à Marseille indique que l'étude Meda finance propose une liste exhaustive sur les subventions, l'assistance technique et les opportunités de crédits offertes par plusieurs institutions travaillant dans différents programmes de soutien économique en Algérie, en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc et en Tunisie pour le développement économique dans la région méditerranéenne.

PAR AMAR AOUIMER

Cette étude a été réalisée dans le cadre du Meda Finance 2017, une académie Euromed Invest de 2 jours qui s'est déroulé en avril 2017 au Caire, en Égypte. Cette même source souligne que le programme Meda est le principal instrument financier du Partenariat euro-méditerranéen instauré lors de la Conférence de Barcelone de novembre 1995. Meda fut initialement mis en place en 1996, modifié et renommé Meda II en 2000, avant d'être finalement abrogé en 2006, suite à la réforme des instruments d'aide communautaire et la création d'un Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) mis en place le 1^{er} janvier 2007. Pour la période 1995-1999, il était pourvu d'une enveloppe financière de 4,685 milliards d'euros, dont 3,4 milliards ont été effectivement engagés. Pour la période 2000-2006, l'enveloppe du Meda II est composée de 5,3 milliards d'euros. En outre, la Banque européenne d'investissement va pourvoir 6.400



milliards d'euros supplémentaires sous formes de crédits (4.800 milliards d'euros ont été prêtés pendant la période 1995-1999).

"Meda a remplacé progressivement le système des protocoles financiers qui formait, pendant 20 ans, la structure de coopération avec les pays tiers méditerranéens. Comme les programmes Phare et Tacis, Meda se concentre sur la transition économique et les mesures d'accompagnement socio-économiques visant à l'établissement graduel d'une zone de libre échange avec les pays partenaires" explique cette même source.

L'Union européenne affirme qu'afin d'atteindre ses objectifs, le programme Meda II est doté de 5 350 millions d'euros pour la période 2000-2006.

Les actions financées dans le cadre de Meda peuvent prendre la forme d'assistance technique, de formation, de développement des institutions, d'information, de séminaires, d'études, de projets d'investissement ainsi que d'actions visant à mettre en

évidence le caractère communautaire de l'aide.

Les financements de Meda prennent notamment la forme d'aides non remboursables gérées par la Commission européenne et utilisées pour financer ou cofinancer des activités, projet ou programmes contribuant aux objectifs du programme Meda, de capitaux à risque accordés et gérés par la Banque européenne d'investissement (BEI) pour renforcer le secteur privé notamment le secteur financier et de bonifications d'intérêt pour les prêts de la BEI dans le cadre de la coopération dans le domaine de l'environnement, le taux de bonification ne dépassant pas les 3 %.

Le financement communautaire peut couvrir les dépenses d'importation de marchandises et de services ainsi que les dépenses locales nécessaires pour mettre en œuvre les projets et les programmes envisagés. Les taxes, droits et charges sont exclus de ce financement. Une aide budgétaire directe en faveur du partenaire bénéficiaire peut également être

octroyée afin de soutenir des programmes de réforme économique dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, souligne cette même source.

Le financement communautaire dans les secteurs productifs est combiné avec des ressources propres du bénéficiaire. La somme attribuée par l'UE ne devrait pas dépasser 80 % du coût total de l'investissement. Les financements communautaires peuvent également prendre la forme de cofinancements avec d'autres organismes.

Peuvent bénéficier des financements du programme Meda en plus des États et des régions, les autorités locales, les organisations régionales, les organismes publics, les communautés locales, les organisations de soutien aux entreprises, les opérateurs privés, les coopératives, les sociétés mutuelles, les associations, les fondations, les organisations non gouvernementales des pays de l'UE et des PTM.

A. A.

PRÈS DE 12 MILLIARDS DA ENTRE 2011 ET 2017

Ce qu'ont coûté à l'État les subventions des prix du sucre et de l'huile

Près de 12 milliards de dinars ont été décaissés par les pouvoirs publics entre 2011 et 2017 au titre des subventions des prix de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc, selon les chiffres du ministère du Commerce, publiés via l'agence officielle. La compensation globale, mobilisée depuis la mise en œuvre au début de l'année 2011 d'un système de stabilisation des prix de l'huile brute alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc jusqu'au 13 décembre 2017, s'est élevée à 11,81 milliards DA, précisent des responsables de la Direction générale de la régula-

tion et de l'organisation des activités auprès du ministère du Commerce. Quant aux dotations budgétaires allouées à ce chapitre depuis l'exercice budgétaire de 2012 à ce jour, elles se sont élevées à 19,8 milliards DA. L'évolution du montant de la compensation des prix de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc décaissé fait ressortir que la subvention la plus importante de ces deux produits alimentaires avait été enregistrée en 2012 avec près de 3,2 milliards DA. Par année, cette compensation s'était chiffrée à 2,1 milliards DA en 2011, à 3,2 milliards DA en 2012, à 2,61

milliards DA en 2013, à 998,87 millions DA en 2014, à 451,56 millions DA en 2015, à 982,2 millions de DA en 2016 et à 1,47 mds DA en 2017. Pour rappel, le ministère du Commerce avait mis en œuvre un système de stabilisation des prix de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc, décidé par l'État au début de l'année 2011 à travers le décret exécutif du 6 mars 2011. Ce décret a fixé le prix plafond à consommateur ainsi que les marges plafonds à la production, à l'importation et à la distribution, aux stades de gros et de détail, de l'huile alimentaire raffinée ordi-

naire et du sucre blanc. Ce texte a ainsi fixé les prix plafonds des bidons d'huile ordinaire raffinée de 5 litres, de 2 litres et d'un litre respectivement à 600 DA, 250 DA et 125 DA, alors que les prix du kilogramme de sucre blanc vendu en vrac et préemballé ont été fixés respectivement à 90 DA et 95 DA. En mars 2016, un comité interministériel chargé de l'examen et de l'évaluation des demandes de compensation avait été créé. Ce comité est composé des représentants des ministères des Finances, du Commerce et des Transports.

R. E.

MOSTAGANEM

Semaine culturelle amazighe

La wilaya de Mostaganem abritera, depuis mardi dernier, la semaine culturelle amazighe (9-16 janvier 2018). Cette manifestation culturelle, qui intervient à l'occasion de la célébration de Yennayer, comporte plusieurs activités à la maison de la culture Ould- Abderrahmane-Kaki, la bibliothèque principale de lecture publique Dr Moulay- Belhamissi, la salle de cinéma Cheikh- Hamada, le théâtre régional Djillaili- Benabdelhalim et des écoles primaires des communes de la wilaya. 3 ateliers d'art et de métiers en poterie, calligraphie amazighe, ainsi qu'une exposition d'arts plastiques seront organisés au hall de la maison de la culture. Un concours de la meilleure composition musicale individuelle est également programmé, de même qu'un festival amazigh, une conférence sur l'histoire et la culture algérienne et la lecture de contes en tamazight. La bibliothèque principale de lecture publique a mis au point un programme dont une exposition de livres en tamazight dans le cadre d'une convention d'échange et de jumelage entre cet édifice culturel et celui de Tizi-Ouzou, une conférence sur la traduction de et vers le tamazight ainsi qu'une cérémonie d'us et coutumes de Yennayer à Mostaganem en collaboration avec l'association du Cheikh el-Alaoui d'éducation et de culture soufie. La semaine cinématographique amazighe sera lancée aussi à la salle Cheikh-Hamada avec 4 films amazighs : *Lalla Fa'dhma N'soumer* de Belkacem Hadjadj, *Nihayat El djin* de Cherif Aggoun, *Djebel Baya* de Azzeddine Menaouer et *Aglat Ghiri* de Mustapha Benahmed Bouguertas. Le théâtre régional Djillaili-Benabdelhalim abritera, pour sa part, des soirées artistiques avec la troupe "El Ferda", le chanteur chaâbi Ahsinou et du folklore guenaoui avec Megzaouine. Parallèlement, des écoles primaires des communes de la wilaya de Mostaganem verront la projection de films documentaires sur la civilisation amazighe à travers l'histoire, un spectacle du conteur Hamou Houidef sur des légendes amazighes.

OUARGLA

Hausse des affaires liées aux mineurs en danger moral

Les affaires liées aux mineurs en danger moral ont connu une hausse "sensible" en 2017 dans la wilaya d'Ouargla, comparativement à l'année précédente, a-t-on appris dimanche auprès des services de la Sûreté de wilaya. Pas moins de 94 affaires ont été traitées par la Brigade de protection de l'enfance et de lutte contre la délinquance juvénile relevant de la sûreté de wilaya d'Ouargla, durant la période allant du 1^{er} janvier au 30 novembre de l'année écoulée, contre 66 affaires enregistrées durant la même période en 2016. Outre les affaires précitées, la brigade a traité, entre 2016 et 2017, quelque 255 affaires liées à différents crimes à l'encontre des enfants ou commis par eux, dont l'agression sexuelle, l'incitation d'un mineur à la débauche ainsi que la destruction de biens d'autrui, les coups et blessures volontaires, la mendicité et l'enlèvement. Composée d'éléments formés pour s'occuper de cette frange vulnérable de la société, selon la loi en vigueur, cette brigade de police s'emploie à impliquer l'ensemble des acteurs concernés, en vue de contribuer à la protection des mineurs et de prévenir tout danger moral ou physique auquel ils peuvent être exposés par la consommation de produits stupéfiants et les risques d'Internet. **APS**

TIZI-OUZOU, BILAN DES INCENDIES EN 2017

Les mesures exceptionnelles ont atténué l'ampleur des sinistres

Durant l'été 2017, Tizi-Ouzou a été touchée par des incendies sans précédent ayant causé un mort et d'importants dégâts.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'intervention des pouvoirs publics par des mesures exceptionnelles a grandement atténué l'ampleur de cette catastrophe naturelle. L'indemnisation rapide des agriculteurs concernés par ces incendies leur a permis de reprendre leurs activités, a indiqué l'APS, ajoutant que selon un bilan de la Conservation des forêts, avec un total de 88.751 arbres brûlés, en majorité des oliviers, mais aussi des figuiers, des grenadiers et autres, Tizi-Ouzou est la wilaya ayant subi le plus de pertes en termes d'arbres fruitiers. Des pertes auxquelles s'ajoutent des centaines de ruches, plusieurs maisons, poulaillers et écuries détruits par les flammes, 1.479,50 hectares de forêt, 880 ha de maquis, 1.712 ha de broussailles, 32,5 ha de récoltes, et 3.700 bottes de foin détruits. Sachant qu'à Tizi-Ouzou, rares sont ceux qui contractent des assurances pour bénéficier d'un remboursement en cas de catastrophes naturelles, ces pertes énormes auraient pu porter un coup dur au secteur agricole dans la wilaya, et pousser de nombreux paysans à cesser leurs activités, a souligné l'APS, rappelant que sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, trois ministres avaient fait le déplacement dans la wilaya, et ces membres du gouvernement ont pu constater de visu les dégâts dans les localités les plus touchées par les incendies, dont Aït-Yahia-Moussa où l'on déplore un mort. Les ministres n'ont pas manqué de rassurer les citoyens sur la ferme volonté de l'Etat à prendre en charge toutes leurs préoccupations. En octobre dernier, cette prise en charge s'est concrétisée par la notification à la wilaya d'un important programme d'in-



demnisation inscrit à l'indicatif des secteurs des forêts et de l'agriculture pour un montant total de plus de 237,2 millions de dinars, destiné à la compensation des pertes subies par les populations lors des incendies de juillet.

Quant au secteur de l'agriculture, il a reçu une enveloppe financière de 41,7 millions de dinars destinée à la compensation des pertes estimée à 2.208 ruches pleines, 394 ruches vides, 22 hausses de ruches, 31 têtes ovines, 2 bovins, 27.330 poulets de chair, 21 bâtiments d'élevage de bovins, 126 serres avicoles et autres.

Ayant été la région la plus touchée par les incendies de juillet dernier, qui ont causé la perte d'une vie humaine et des dégâts énormes au secteur de l'agriculture et au patrimoine forestier, Tizi-Ouzou a ainsi reçu la part du lion de la somme réservée par l'Etat pour cette opération d'indemnisation qui a également touché d'autres wilayas du pays.

Selon l'APS, l'absence d'assurance des cheptels et récoltes par les agriculteurs qui auraient dû contracter une assurance auprès des organismes compétents à l'exemple de la Caisse régionale nationale de la mutualité agricole (CNMA), n'a néanmoins pas constitué une contrainte à leur indemnisation puisqu'à Tizi-Ouzou la caisse régionale de cette institution est intervenue quelques jours seulement après les incendies pour délivrer à ses assurés des chèques d'indemnisation.

Dans les localités de Draâ el-Mizan et de Timizrat, la CRMA de Tizi-Ouzou a indemnisé une dizaine de céréaliculteurs ayant perdu leurs récoltes lors des incendies, et des chèques leur ont été remis deux semaines seulement après les incendies, pour compenser leurs pertes et leur permettre de se relever et de reprendre leurs activités. Par ailleurs, d'autres secteurs ont été concernés par des mesures similaires, il s'agit notamment du secteur du logement marqué par la mobilisation par les pouvoirs publics de quelque 79 aides à l'habitat rural au profit des victimes des incendies, qui ont été inscrites au titre d'un programme notifié à la wilaya en novembre dernier.

Pour recenser les dégâts, l'installation de commissions communales et de daïras chapeautées par une commission de wilaya présidée par le wali, a permis d'élaborer un état réel des pertes, d'identifier toutes les victimes, et ces mesures ont permis le déroulement de l'opération de compensation dans les meilleures conditions, de l'avis de plusieurs victimes qui ont pu relancer leurs activités agricoles, oubliant dans la foulée cette catastrophe qui ne représente désormais qu'un mauvais souvenir pour la population de la région.

B. M.

HASSI-MESSAOUD, PROJETS ENERGÉTIQUES DE LA NOUVELLE VILLE

Mise en place d'une équipe permanente pour le suivi

Le Président-directeur général (P.-dg) du Groupe Sonelgaz Mohamed Arkab a mis l'accent, dimanche dernier à Ouargla, sur la nécessité de mettre en place une équipe permanente afin de suivre l'évolution des projets énergétiques retenus au titre des investissements à l'horizon de 2024 au profit de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud (800 km au sud d'Alger).

"Cette équipe permanente englobera l'ensemble des acteurs concernés, dont l'Etablissement de la ville nouvelle de Hassi-Messaoud (EVNH), ainsi que les services de la wilaya", a indiqué M. Arkab lors d'une visite de travail dans la wilaya.

"L'objectif est d'assurer un suivi de l'évolution de divers projets énergétiques, retenus pour ce futur pôle urbain, dans un cadre bien organisé, à l'instar de cinq postes électriques d'une puissance de transformation de 760 MVA, destinés à l'alimentation de cette ville et sa zone d'activité logistique", a-t-il fait savoir.

Au cours de cette tournée, le P.-dg de

Sonelgaz a marqué une halte dans la nouvelle centrale électrique de Hassi-Messaoud réalisée dans le cadre du programme des 4.000 Mégawatts (MW).

Cette nouvelle installation vise à faire face à la demande d'énergie électrique résultante du développement du pôle pétrolier et parapétrolier de Hassi-Messaoud tout en assurant une meilleure fiabilité et qualité de service pour les clients à cette région et un appoint au réseau national interconnecté, selon les explications fournies à la délégation.

D'une puissance totale de 660,94 MW, la nouvelle centrale, qui occupe une superficie de 15 hectares à proximité de la RN 3 (13 km au nord-ouest du chef-lieu de daïra de Hassi-Messaoud), est composée de 3 groupes turbines à gaz (TG) d'une puissance unitaire de 220,31 MW.

Cette nouvelle installation énergétique qui est rattachée au pôle de production TV/TG Ouest de la Société algérienne de production de l'électricité (SPE), filiale de

Sonelgaz, constituera une fois sa puissance énergétique injectée dans le réseau interconnecté, un apport important dans la couverture des besoins de l'ensemble du territoire national en énergie électrique.

Une enveloppe globale, d'un montant de 8,542 milliards DA et d'un apport en devises de 250,255 millions euros, a été allouée à la réalisation de cet ouvrage qui regroupe outre ses trois groupes TG, des transformateurs et leurs auxiliaires, un poste d'évacuation électrique, un groupe électrogène de secours et un système de protection et de détection d'incendie, selon sa fiche technique.

La centrale électrique de Hassi-Messaoud fonctionne avec un personnel spécialisé pour garantir l'exploitation, la maintenance et la surveillance de cette installation énergétique, sachant qu'un effectif d'une cinquantaine de personnes.

R.

E.

BISKRA, RÉAMÉNAGEMENT DES HÔTELS PUBLICS

Les travaux seront terminés avant fin 2019



A Biskra, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassan Mermouri, a affirmé, en décembre dernier, que tous les établissements hôteliers publics, où sont actuellement menés des travaux de réaménagement, seront réceptionnés avant fin 2019.

PAR BOUZIANE MEHDI

Précisant, en marge de sa visite d'une exposition d'artisanat traditionnel dans la capitale des Zibans, que sur 66 opérations de réhabilitation d'hôtels public program-

mées, 12 ont été déjà réceptionnées, d'autres sont en cours et certaines autres n'ont encore pas été lancées, et estimant que "les difficultés financières et techniques rencontrées par certaines des opérations en cours trouveront des solutions dans les prochains délais".

M. Mermouri a, évoquant les dispositifs d'aides aux artisans, fait savoir que l'Etat soutient les artisans selon diverses formules notamment en ce qui concerne les locaux d'exercice de leurs activités et de commercialisation de leurs produits ainsi que la participation aux salons et expositions organisés localement et à l'échelle internationale, ajoutant que l'Etat œuvre à offrir des opportunités de formation et

de recyclage aux artisans afin de développer de nouveaux designs leur permettant de mieux exporter leurs produits insistant sur les possibilités de développement des métiers artisanaux.

Selon l'APS, le ministre a, auparavant, inauguré le complexe touristique Sidi-Yahia et a inspecté le chantier d'une résidence touristique El Kalaâ, le complexe thermale Hammam essalihine, les projets de réalisation d'un hôtel et d'une station thermale ainsi que le projet des jardins des Zibans au chef-lieu de wilaya, un projet d'hôtel à Sidi-Okba et a posé la première pierre d'un village de vacances à El-Hadjeb.

B. M.

ANNABA, BAIES OUEST ET CENTRE DE CHETAÏBI

Plans d'aménagement touristiques révisés

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacene Mermouri, a indiqué mardi à Annaba que les Plans d'aménagement touristiques (PAT) des Baies Ouest et Centre de Chetaïbi devant abriter des projets d'investissement touristiques "seront soumises à révision". Au cours de son passage dans la commune de Chetaïbi (60 km à l'ouest d'Annaba), le ministre a précisé "qu'il sera procédé à la révision des limites des périmètres de ces Baies avec la délimitation du domaine public et privé". Il a, à ce propos, soutenu que la révision des PAT de la Baie Ouest (326 hectares) et Centre (341 ha) de Chetaïbi permet "de rattraper le retard enregistré dans le lancement des projets" devant être implantés dans le cadre de ces PAT.

Selon les explications fournies, la Baie ouest de Chetaïbi s'étend sur 326 hectares et devra abriter dans le cadre du PAT, plusieurs structures d'accueil, totalisant 1.254 lits, dont un hôtel classé 4 étoiles. Elle devra aussi abriter des pôles d'animation et des lieux

de restauration. Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a également annoncé la réhabilitation prochaine d'une série d'hôtels dont Seybousse à Annaba, Mermoura à Guelma et El Mordjane à El Kala, soulignant que cette mise à niveau s'inscrit dans le cadre de la modernisation des structures d'accueil et la promotion du tourisme.

Le ministre s'est rendu dans la localité d'Oued-Lagnem où il s'est enquis de l'avancement des travaux du chantier de réalisation d'un camping familial dont le taux de réalisation affiche 30 %. Le camping comprend 220 chalets en bois totalisant 880 lits accompagnés de plusieurs autres équipements et dont la réception est prévue en 2018.

M. Mermouri a également inspecté le chantier d'un hôtel, de statut privé, implanté à Sidi-Brahim, à l'entrée d'Annaba, où il a valorisé les efforts déployés dans la concrétisation des projets et appelé à la promotion du tourisme local en associant "qualité de

service et compétitivité des prix". Selon les explications données sur place, cette structure hôtelière, lancée pour un investissement de 912 millions de dinars, est actuellement à 90 % de taux d'avancement de ses travaux. A Seraidi, à l'hôtel El Mountazeh, le ministre a inauguré une exposition d'artisanat relatant le savoir-faire et le savoir-vivre de la Coquette et sa région.

La wilaya d'Annaba totalise 45 établissements hôteliers avec une capacité d'accueil de 4.700 lits générant 1.247 postes d'emploi. A l'entrée en exploitation des diverses structures d'accueil, au nombre de 56 en chantier dans la wilaya, Annaba proposera 15.000 lits et plusieurs pôles de distraction et d'animation.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat devait poursuivre sa visite avec, à son programme, des haltes aux hôtels Sabri et Sheraton et à la plage Rezghi-Rachid, soumise à travaux de viabilisation et d'aménagement.

APS

SETIF

Phase ultime des travaux du tramway

Le chantier du tramway de Sétif, lancé en mai 2014 et dont la livraison est prévue à la fin du premier trimestre de l'année en cours, a atteint son "ultime phase" a déclaré, la semaine dernière, le directeur du projet.

La première tranche de cette dernière phase de construction, qui concerne le revêtement des routes et l'aménagement des trottoirs, a été lancée depuis le centre ville de Sétif, à proximité du siège de la wilaya, pour arriver à la cité 300 logements, lieu de la station d'entretien, a indiqué Salaheddine Ben Abid, précisant que cette opération se poursuivra tout au long du tracé du tramway, long de 15,2 km. Trois entreprises sous-traitantes spécialisées dans le goudronnage ainsi que sept autres équipes sont mobilisées pour renforcer l'opération d'aménagement des trottoirs. Le directeur du projet a également annoncé que l'opération de revêtement et de l'aménagement des 26 stations du tramway de Sétif sera lancée "au cours des prochains jours", ajoutant que 6.000 arbres d'ornement et trois nouvelles locomotives, en plus des cinq existantes, seront "bientôt" réceptionnées. Le même responsable qui a déclaré que le projet est à 87 % de taux d'avancement des travaux, a affirmé que les essais techniques de ce moyen de transport se poursuivent.

Le tramway de Sétif permettra de relier les côtés Est et Ouest de la ville, en passant par les universités de Debaghine (Sétif 2), d'El-Baz et de Ferhat-Abbas (Sétif 1) ainsi que par l'école nationale des sports olympiques et l'hôpital mère-enfant d'El-Baz.

MILA

Réception de 1.800 logements AADL-2

Au total 1.800 logements location-vente AADL-2 seront réceptionnés dans la wilaya de Mila au cours du "1^{er} semestre 2018", a annoncé, en marge de l'inspection des chantiers de ces logements, le wali, Ahmouda Ahmed Zineddine. La société en charge de la réalisation de 400 unités AADL-2 à Teleghema s'est engagée à livrer "fin juin prochain" ce lot dont le taux d'avancement des travaux a été estimé à 50 %. A Chelghoum-Laïd, les travaux de construction de 500 autres unités de même type affichent 82 % de taux d'avancement ayant amené la société à annoncer leur livraison pour "mars prochain". A Tadjenanet, le projet de 400 logements AADL à 70 % terminés sera livré en deux tranches dont la première est annoncée par l'entreprise de réalisation pour "mars prochain" et la seconde pour "juin prochain".

Derrière étape de la tournée du responsable de l'exécutif de wilaya, le projet de 500 logements AADL-2 de la commune de Ferdjoua affichant 76 % de taux d'avancement des travaux sera livré "juin prochain", selon les explications fournies sur site.

Le wali a insisté sur ces différents chantiers sur la nécessité de respecter les délais de réalisation, de renforcer en main d'œuvre les chantiers et d'exécuter les travaux d'aménagement extérieur pour permettre la réception de ces logements dans "les plus proches délais".

APS

ETATS-UNIS

Trump visé par un déluge de condamnations après ses propos "racistes"

"Racistes", "abjects" et "blessants", les propos de Donald Trump sur l'immigration en provenance de "pays de merde" ont provoqué un torrent d'indignation à travers le monde qui ne tarissait pas dans la nuit de vendredi à samedi, l'Afrique entière réclamant des excuses.



D'une même voix, dans un langage d'une rare dureté, les 54 ambassadeurs du groupe africain à l'Onu ont exigé une "rétractation" au président américain, condamnant des "remarques scandaleuses, racistes et xénophobes". Ils se sont dit préoccupés par la tendance "grandissante" de l'administration Trump "à dénigrer le continent, et les gens de couleur". Le Sénégal et le Botswana ont convoqué chacun l'ambassadeur américain. Le gouvernement haïtien a, lui, dénoncé des propos "odieux et abjects" qui, s'ils étaient avérés, seraient à tous égards "inacceptables car ils reflèteraient une vision simpliste et raciste". Comme souvent, c'est via Twitter que le président américain a réagi à cette nouvelle polémique qu'il a lui-même suscitée et qui le met en difficulté au moment où il tente de trouver un compromis au Congrès sur le dossier sensible de l'immigration.

"Le langage que j'ai utilisé lors de la réunion était dur mais ce ne sont pas les mots utilisés", a affirmé le milliardaire dans une formule alambiquée.

Quelques minutes plus tard, le sénateur démocrate Dick Durbin, présent lors de la réunion, assurait pourtant que le président avait bien utilisé "plusieurs fois" l'expression injurieuse.

"Les mots utilisés par le président tels qu'ils m'ont été rapportés directement par ceux qui ont participé à la rencontre n'étaient pas - durs -, ils étaient abjects et répugnants", a ajouté en écho le sénateur républicain Jeff Flake, un conservateur opposé à Donald Trump. Sollicitée jeudi soir sur ces propos, la Maison Blanche n'avait pas contesté ou démenti, se bornant à souligner que M. Trump se battrait "toujours pour le peuple américain".

Dans un étrange télescopage, le président américain a signé vendredi en milieu de journée une déclaration en l'honneur de Martin Luther King, qui sera célébré à travers les Etats-Unis lundi, jour férié.

Au cours d'une brève cérémonie, il a loué "le rêve d'égalité, de liberté, de justice et de paix" du militant noir des

droits civiques. Saluant un homme qui a "changé le cours de l'histoire", il a ignoré les questions qui lui ont été posées à l'issue de son allocution. Presque simultanément, à quelques kilomètres de là, le chef de la diplomatie américaine Rex Tillerson faisait l'éloge de la "diversité" et défendait les "valeurs américaines" lors d'un discours sur le "respect".

Au cœur des débats de la réunion désormais célèbre de jeudi à la Maison Blanche : la régularisation de centaines de milliers de clandestins arrivés jeunes aux Etats-Unis, et dont le statut temporaire accordé sous Barack Obama a été supprimé en septembre. Quand Trump a abrogé le programme Daca, qui a permis à 690.000 jeunes sans-papiers de travailler et d'étudier en toute légalité, il a donné jusqu'à mars au Congrès pour trouver une solution pérenne pour ces clandestins connus sous le nom de "Dreamers". Mais il a lié toute régularisation à son projet de mur à la frontière avec le Mexique, auquel les démocrates se sont jusqu'à présent opposés fermement.

Maduro appelle à la solidarité avec les peuples des "pays de merde"

Le président vénézuélien, Nicolas Maduro, a demandé vendredi à l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (Alba) d'exprimer sa solidarité avec les pays "agressés" par le président américain Donald Trump qui les a qualifiés de "pays de merde".

"C'est important que l'Alba exprime sa solidarité avec les peuples agressés par Trump: Haïti, Le Salvador et l'Amérique centrale. Dans un premier temps vient le mot de mépris, puis les menaces et ensuite les actes", a déclaré Maduro, lors d'un conseil politique de l'Alba à Caracas. Donald Trump s'est emporté jeudi lors d'une réunion sur l'immigration qualifiant, selon plusieurs médias, des nations africaines, Haïti et Le Salvador de "pays de merde".

Le président vénézuélien a demandé à l'Alba (Venezuela, Equateur, Cuba, Nicaragua, Bolivie et quelques îles

des Caraïbes) de "s'unir et de renforcer leurs liens après l'agression, le mépris et le racisme" dont à fait preuve selon lui M. Trump.

Cuba condamne des déclarations "racistes et grossières"

Cuba a condamné vendredi les déclarations "racistes, dénigrantes et grossières" du président américain Donald Trump, après ses propos rapportés la veille sur l'immigration en provenance de "pays de merde".

L'île "condamne fermement les déclarations racistes, dénigrantes et grossières des Etats-Unis sur Haïti, le Salvador, les états africains et les autres continents", a déclaré lors d'un journal télévisé le ministre cubain des Affaires étrangères.

"Ces déclarations pleines de haine et de mépris suscitent l'indignation du peuple cubain", a-t-il ajouté, rappelant notamment l'importance du rôle joué par les Africains et les Haïtiens dans l'histoire de Cuba.

Le Salvador proteste et "demande le respect"

Le gouvernement du Salvador a condamné vendredi les propos prêtés à Donald Trump qualifiant une série de nations de "pays de merde" et demandé "le respect".

"Le Salvador demande le respect pour son peuple noble et courageux", a déclaré le président Salvador Sanchez Ceren lors d'un événement en public. Les termes employés par le président américain "heurten la dignité" des Salvadoriens, a-t-il ajouté, soulignant que son pays rejetait "ce type d'affirmations". Le chef de l'Etat a mis en avant le rôle de ses concitoyens dans "la reconstruction du Pentagone, après les terribles attentats terroristes du 11 septembre 2001" et celle de "La Nouvelle Orléans, après le dévastateur ouragan Katrina".

Le Salvador a officiellement protesté auprès de l'ambassade des Etats-Unis.

Agences

NIGERIA

10 séparatistes camerounais arrêtés à Abuja

Dix leaders séparatistes anglophones arrêtés il y a une semaine au Nigeria s'exposent à "un procès inéquitable" et à "la torture" s'ils sont extradés vers le Cameroun comme le souhaite Yaoundé, s'est inquiétée vendredi Amnesty International.

"Des avocats des droits de l'Homme au Nigeria ont déclaré qu'une demande d'extradition avait été faite par le gouvernement camerounais, mais aucun détail n'a été rendu public", a rapporté l'ONG.

L'ONG cite Osai Ojigbo, directeur de la section nigérienne d'Amnesty, qui invite les autorités nigérianes à révéler le lieu de détention des séparatistes et permettre leur accès à un avocat.

Il leur a aussi demandé leur libération "immédiate, à moins d'avoir des preuves suffisantes pour les inculper". D'après l'ONG, "toutes les personnes arrêtées vivaient légalement au Nigeria", certaines d'entre-elles ayant obtenu l'"asile politique".

Le 5 janvier, les séparatistes camerounais avaient tenu une réunion dans un hôtel à Abuja, où ils ont été interpellés par les services de renseignements nigériens, selon leur avocat, Femi Falana.

"Des agents du Service de la sécurité d'Etat ont fait irruption dans l'établissement, se sont emparés de nos clients et les ont emmenés vers une destination inconnue", a assuré à l'AFP Femi Falana.

Selon lui, les autorités camerounaises ont demandé à Abuja de leur remettre les séparatistes arrêtés.

RUSSIE

Moscou réagit à la poursuite de la colonisation israélienne

La "colonisation par Israël des territoires palestiniens, dont Jérusalem-Est, est illégale et ne contribue pas à la reprise des négociations directes entre les parties concernées", estime le ministère russe des Affaires étrangères.

Le 10 janvier dernier, le gouvernement israélien a annoncé avoir approuvé la construction de plus de 1.100 logements dans une vingtaine de localités situées en Cisjordanie. De nouveaux projets de construction sur les territoires palestiniens devraient être annoncés prochainement.

Pour Moscou, la poursuite de la colonisation israélienne dans les zones concernées sape les perspectives de la "solution à deux États" au Proche-Orient et minimise la possibilité de parvenir à une paix "juste et durable" dans la région.

Agences

Algérie 2018-2020

Situation financière difficile mais non insurmontable

Le plus grand ignorant étant celui qui prétend tout savoir, afin d'éviter les confusions, le langage de la vérité devant primer, l'objet de cette contribution fait suite à plusieurs consultations auprès d'experts nationaux et internationaux ayant travaillé sur le thème partenariat public dont l'ouverture du capital des entreprises publiques.



TENSIONS BUDGÉTAIRES

La charte partenariat public/privé en Algérie comme solution miracle ?

Algérie 2018-2020 : situation financière difficile mais non insurmontable

Le plus grand ignorant étant celui qui prétend tout savoir, afin d'éviter les confusions, le langage de la vérité devant primer, l'objet de cette contribution fait suite à plusieurs consultations auprès d'experts nationaux et internationaux ayant travaillé sur le thème du partenariat public dont l'ouverture du capital des entreprises publiques.

PAR DR *ABDERRAHMANE MEBTOUL

C'est un dossier complexe, éminemment politique, devant faire l'objet d'un large débat national, car engageant l'avenir du pays. Pourquoi l'avoir abordé maintenant, comme cela a été le cas du pétrole/gaz de schiste - pas d'exploitation avant 10 ans sous réserve de techniques nouvelles, ou ces discours alarmistes de non versement de la retraite, l'Algérie étant en difficultés budgétaires, mais pas en faillite - ayant conduit à des inquiétudes et tensions, sans une véritable communication et stratégie.

I-Situation économique de l'Algérie

L'objectif est d'avoir une vision stratégique du couple démonopolisation/ privatisation. On ne doit pas confondre privatisation et démonopolisation complémentaire, tous deux, processus éminemment politique, allant vers le désengagement de l'Etat de la sphère économique afin qu'il se consacre à son rôle de régulateur stratégique. La privatisation est un transfert de propriété d'unités existantes vers le secteur privé et la démonopolisation consiste à favoriser l'investissement privé nouveau. L'objectif de la démonopolisation et de la privatisation doivent renforcer la mutation systémique de la transition d'une économie administrée vers une économie de marché concurrentielle. On peut recenser 10 constatations.

-Premièrement, je dois signaler que nous avons le manque d'unification des organisations patronales privées pour des raisons de leadership, où sans être exhaustif nous avons la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) la Confédération générale du patronat (CGP-BTPH), la Confédération des industriels et producteurs algériens (Cipa), la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), la Confédération algérienne du patronat (CAP), le Conseil supérieur du patronat algérien (CSPA), l'Association des femmes chefs d'entreprise (Seve), le Club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja (CEIMI). Quant au Forum des chefs d'entreprise (FCE), il est considéré comme un think tank (laboratoire d'idées) et non comme une organisation syndicale.

-Deuxièmement, Sonatrach c'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach représentant avec les dérivés plus de 97 % des ressources en devises et l'essentiel des réserves de change, influant sur le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB), le taux d'emploi et la cotation du dinar via les réserves de change.

-Troisièmement, le secteur privé exportateur est marginal avec moins de 500 millions de dollars pour 2016/2017. Les quelques cas analysés sont d'ailleurs confrontés à de nombreuses contraintes, et ne peuvent permettre à eux seuls une dynamisation globale de la production hors hydrocarbures, nécessitant des milliers d'entrepreneurs dynamiques.

-Quatrièmement, si le secteur privé réalise 80 % de la valeur ajoutée hors hydrocarbures du pays, qui représente d'ailleurs moins de 2/3 du total des

exportations contre 97/98 % pour Sonatrach, sa part dans l'investissement global est négligeable, certaines sources donnant 1,9/2 % du total de l'investissement entre 2010/2017. D'une manière générale que représente le secteur privé algérien face au chiffre d'affaires de Sonatrach qui contribue directement et indirectement via la dépense publique/ via les hydrocarbures à plus de 80 % du produit intérieur brut ?

-Cinquièmement, le tissu économique en 2016, mais de changement notable en 2017, selon l'ONS est constituée à 83 % de petits commerce - services avec la dominance en termes juridique des sociétés de personnes et des Sarl, très peu de sociétés par actions. Ce sont d'abord la majorité des PMI-PME privées algériennes gérées souvent avec la famille restreinte qui doivent ouvrir leur capital si elle veulent être compétitives avant de vouloir entrer dans le capital des entreprises publiques.

-Sixièmement, le secteur informel représente plus de 50 % du produit intérieur brut hors hydrocarbures à ne pas confondre avec la masse monétaire en circulation. Concernant justement la masse monétaire informelle existent des données contradictoires entre les données de l'ex premier ministre (Tripartite de Annaba 2016) de l'actuel Premier ministre (17 milliards de dollars) et en ce mois de janvier 2018 du ministre des Finances qui a affirmé ne pas connaître le montant exact contredisant son Premier ministre, alors qu'existent trois méthodes d'évaluation.

-Septièmement, en 2016 le secteur industriel représente 6,3 % du produit intérieur brut (PIB) et sur ces 6,3 % 95/97 % sont des petites PMI-PME peu initiées au management stratégique et à l'innovation technologique, la concentration du privé étant dans le BTPH qui dépend fondamentalement de la dépense publique. Par ailleurs, les secteurs public et privé travaillent à plus de 75 % avec des équipements et des matières premières importées donc dépendant de la ressource hydrocarbures. Un exemple patent pour le montage des voitures uniquement pour 2017, la vitesse de croisière n'ayant pas été atteinte l'on s'oriente vers près de 2 milliard de dollars d'importation, le montant pouvant doubler voire tripler : qu'en sera-t-il du taux d'intégration et des perspectives d'exportation? Dans ce cadre est posé le problème suivant : en interdisant environ 1.000 produits à l'importation, certes montant dérisoire d'environ 1,5 milliard de dollars, la production locale comblera-t-elle la différence et ne risque-t-on pas une flambée des prix et l'extension de la sphère informelle ?

-Huitièmement, le secteur privé productif, notamment les PMI-PME majoritaires, connaît un niveau d'endettement assez élevé auprès des banques, n'ayant pas les fonds pour entrer dans le capital des entreprises publiques, encore moins le management, à moins de s'endetter auprès des banques publiques via la rente.

-Neuvièmement, ce n'est pas uniquement une question de financement puisque le secteur public a été assaini à plus de 70 milliards de dollars entre 1971/2017 et plus de 75 % sont revenues à la case de départ. Ce secteur a besoin d'un savoir-faire managérial et technologique, ce que la majorité du secteur privé n'a pas encore.

-Dixièmement, la situation financière est certes difficile mais non insurmontable, les réserves de change étant établi à environ 95/96 milliards de dollars fin 2017 contre plus de 194 milliards de dollars en janvier 2014, avec une dette extérieure à environ 6 milliards de dollars qui a fait que le cours du dinar est passé de 115 dinars un euro à plus de 135 dinars un euro au cours officiel. Du fait de cette situation, le taux de croissance pour 2018 selon le FMI serait inférieur à 1 % et le taux de chômage 13,3 %. Avec le relèvement des taxes 30 à 60 % appliquée à un dinar dévalué (au final environ 70/100 % d'aug-



mentation sur le prix final) et les risques en cas de non maîtrise du financement non conventionnel (injection nouvelle d'environ 17 milliards de dollars (dollars) d'un processus inflationniste ne devant pas se limiter pour le calcul de l'indice, qu'aux bien alimentaires, la notion de besoin des ménages ayant évoluée.

II-Les contraintes à l'ouverture du capital des entreprises publiques

Quelles sont les contraintes rencontrées sur le terrain pour dynamiser l'ouverture du capital des entreprises publiques Je recense dix contraintes..

-Premièrement, les expériences réussies sont conditionnés par l'adhésion populaire et de toutes les forces politiques économiques et sociales, étant un acte éminemment politique et non technique d'où l'importance du dialogue productif et de la transparence.

-Deuxièmement, Les pays dont les expériences ont été réussies ont engagé un large débat national sur le futur rôle de l'Etat dans le développement économique et social face à la mondialisation.

-Troisièmement, les pays dont les expériences ont été réussies suite à ce débat ont clairement délimité ce qui est stratégique de qui ne l'est pas en fonction des mutations internes et internationales.

-Quatrièmement, Les expériences réussies ont concrètement délimité les relations fonctionnelles notamment entre les ministères sectoriels dont celui de l'Industrie, les structures du ministère des Finances (direction des domaines, de la fiscalité, des douanes et des banques primaires), pour éviter les susceptibilités entre différents ministres - en termes de pouvoir économique - et les relations avec les autorités locales qui en Algérie n'ont pas été associées à ce processus alors qu'elles entretiennent des relations directes avec l'environnement. Sans leur adhésion ce processus peut être avorté.

-Cinquièmement, loin des slogans creux auxquels plus personne ne croit, les pays qui ont réussi ce processus ont défini clairement ce que l'on entend par partenariat loin de tout slogan idéologique, l'objectif étant l'efficacité économique base de la cohésion sociale future, avec l'autonomisation de la décision économique évitant les fameux slogans des chartes socialistes du passé secteur privé facteur complémentaire du secteur d'Etat.

-Sixièmement, pour l'Algérie, il s'agit de dynamiser la Bourse des valeurs en léthargie depuis 1997, passant par des comptes clairs. Or, l'expérience menée sur le terrain a montré des comptabilités défectueuses, la majorité des unités évaluées n'ayant pas de comptabilité analytique afin de cer-

ner les coûts, existant un écart entre le réel et le bilan, certains repreneurs étant intéressés surtout pour le terrain pour des raisons de spéculations foncières et non par l'unité. Concernant la gestion, ayant eu à diriger pour le compte du ministère de l'Energie assisté des cadres dirigeants de Sonatrach un audit regroupant l'amont, l'aval, les canalisations et la commercialisation, pour cette grande société stratégique, il nous a été difficile d'établir des comptes de surplus physico-financiers pour rester de la rentabilité : alors qu'en est-il des autres entreprises publiques ? Sonatrach a besoin comme l'a souligné récemment le P-dg d'un nouveau management stratégique.

-Septièmement, les délais entre le moment de sélection de l'entreprise à ouvrir le capital, les évaluations, les avis d'appel d'offres, le transfert au Conseil des Participations de l'Etat sous la présidence du premier ministre, puis au Conseil des Ministres et la délivrance du titre final de propriété doivent être clairement datés, afin de ne pas décourager tout repreneur. Car, en ce monde les capitaux mobiles vont s'investir là où les obstacles économiques et politiques sont mineurs, le temps étant de l'argent. Or seule une synchronisation clairement définie permettra d'éviter les longs circuits bureaucratiques.

-Huitièmement, les répartitions de compétences devront être précisées pour savoir qui a le pouvoir : de demander l'engagement d'une opération de l'ouverture du capital ; de préparer la transaction ; d'organiser la sélection de l'acquéreur ; d'autoriser la conclusion de l'opération ; de signer les accords pertinents et de mettre en œuvre les accords et s'assurer de leur bonne exécution.

-Neuvièmement, il faut être attentif tant à la méthode que la technique de privatisation qui ne sont pas neutres mais traduisent des rapports de forces au niveau de la société, soit la volonté d'accélérer le processus soit d'opter pour le gradualisme. Le processus de privatisation comprend plusieurs phases contenues dans un programme subdivisé en plusieurs étapes dont certains constituent un passage douloureux mais déterminant pour l'entreprise. La méthode usuelle consiste à établir d'abord un diagnostic aussi complet que possible comprenant : la situation de l'outil de production, la qualité des produits, la position commerciale, l'analyse de la compétitive avec des normes internationales, le diagnostic financier, le diagnostic fiscal, l'étude de l'environnement local, national et international, l'évaluation du management et la qualification du personnel A l'issue du diagnostic l'on peut élaborer un scénario de privatisation, accompa-

gné de plusieurs alternatives tenant compte de la politique économique du gouvernement, des contraintes qui s'imposent tant au pays qu'à l'entreprise ainsi que des propositions de choix stratégiques à moyen et long terme. Ces propositions concernent en général : le plan budgétaire, le plan industriel, le plan financier, le plan commercial, le plan d'emploi, et la mise en œuvre du calendrier.

-Dixièmement, évitons toute utopie, tout privé qu'il soit algérien, américain, européen ou autres est guidé par la seule logique du profit n'existant pas de sentiments dans la pratique des affaires. C'est la demande, c'est à dire le marché qui est l'élément déterminant (taux directeur du profit, existant un marché mondial de privatisation) et non l'offre. C'est donc le taux de profit sectoriel mondial qui est indicateur de référence et dans la plupart des pays qui ont engagé l'ouverture totale ou partielle du capital, il y a eu décade d'environ 20 % par rapport à la valeur déterminée, (en comparaison à des projets neufs) pour attirer les investisseurs nationaux, internationaux. C'est d'ailleurs avec cette illusion bureaucratique des années 70/80 que certains croient que c'est l'Etat qui a décidé par une politique volontariste de créer telle ou telle filière. L'économie algérienne est appelée à évoluer au sein d'une économie ouverte, étant liée à un Accord d'association, voulant adhérer à l'OMC. Est-ce que ces filières que l'on installe aujourd'hui, opérationnelles seulement vers 2020/2022, seront pérennes lorsque le dégrèvement tarifaire sera zéro à l'horizon 2020 ?

III-Les conditions d'ouverture du capital des entreprises publiques : transparence pour éviter le bradage

L'ouverture du capital des entreprises publiques ne doivent pas conduire au bradage du patrimoine public devant remplir quatre conditions.

-Premièrement, elle doit favoriser une grande efficacité de l'économie donc la croissance et la création d'emplois.

-Deuxièmement, substituer des critères de gestion économiques à des critères politiques.

-Troisièmement, éliminer les rigidités administratives.

-Quatrièmement, alléger les contraintes budgétaires, contribuer à la compétitivité et à la modernisation des places financières. Les privatisations totales ou partielles présentent l'avantage de renforcer la capitalisation boursière d'une place, d'augmenter considérablement le nombre des transactions et d'améliorer la liquidité du marché et, partant, la capacité d'attraction de l'épargne étrangère. Elles doivent permettre de lutter contre les rigidités syn-

dicales, la promotion de certaines entreprises sur le plan commercial et auprès des investisseurs étrangers, favoriser et promouvoir des équipes de managers et développer une classe moyenne porteuse de dynamisme social. Aussi, le partenariat public-privé et la démonopolisation sont avant tout un processus de restructuration globale de l'économie avec des incidences politiques et sociales de recomposition du pouvoir, expliquant les résistances des tenants de la rente, les gagnants d'aujourd'hui n'étant pas forcément ceux de demain. Ce processus politique est donc un facteur fondamental d'une politique de relance et doit être au cœur de la nouvelle politique économique pour trois raisons essentielles : premièrement, sa contribution à l'effort de stabilisation macro-économique ; deuxièmement, à la promotion des exportations hors hydrocarbures ; troisièmement, à la transformation globale de l'économie par la réduction du chômage. En d'autres termes l'Etat entrepreneur et exploitant direct doit s'effacer peu à peu pour laisser place à un Etat exerçant la puissance publique et qui sera conforté dans ses missions naturelles d'arbitrage et de régulation. D'une manière générale, ce qui est stratégique aujourd'hui peut ne l'être demain. Car ce que l'on entend par secteur stratégique, et non stratégique doit être appréhendé, non en statique mais en dynamique du fait à la fois de l'évolution du monde et de la structure de l'économie algérienne. Ainsi la règle des 51/49 % qui se fonde sur une vision essentiellement idéologique dépassée, où l'on peut démontrer que le partenaire étranger prend peut de risque, les surcoûts étant supportés par l'Algérie via toujours la rente, me semble inappropriée sans avoir défini ce qui est stratégique et ce qui ne l'est pas à partir de critères objectifs. Le blocage de l'investissement en Algérie ne réside pas en des changements de lois ou d'élaboration de stratégies utopiques, vision bureaucratique, comme on ne combat la sphère informelle par des mesures administratives autoritaires.

IV- Avoir une vision stratégique face aux nouvelles mutations

Nous sommes dans le flou du fait de discours contradictoires de certains responsables et du fait du manque de vision stratégique. Le Conseil économique et social, dont la nouvelle Constitution stipule qu'il - Conseil pour les pouvoirs publics - est en léthargie depuis de longues années alors que c'est le lieu par excellence de réflexion et de dialogue en vue d'élaborer des orientations crédibles, privilégiant les intérêts supérieurs du pays, et ce pour la présidence de la république et le gouvernement. C'est qu'historiquement, longtemps le secteur privé algérien s'est développé largement à l'ombre du secteur d'Etat selon le fameux slogan, de secteur privé facteur complémentaire du secteur d'Etat. Or un véritable secteur privé productif a besoin d'autonomie. Or tous les rapports internationaux sont unanimes entre 2010/2017, le milieu d'affaires contraignant dont la bureaucratie paralysante et la sphère informelle dominante, freinent les véritables entrepreneurs producteurs de richesses. La raison essentielle sont les contraintes d'environnement : bureaucratie pour plus de 50 %, un système financier administré (plus de 90 % des crédits octroyés sont le fait de banques publiques), un système socio-éducatif inadéquat et enfin l'épineux problème du foncier. A cela s'ajoute du fait de l'ancienne culturelle, une méfiance vis-à-vis du privé tant local qu'international du fait que les tenants de la rente ont peu de perdre des parcelles de pouvoir. Cela explique d'ailleurs ces alliances entre la sphère bureaucratique et certaines sphères privées spéculatives mues par des gains de court terme via la rente. Or le véritable dynamisme de l'entreprise, qu'elle soit publique ou privée suppose une autonomie de décisions face aux contraintes tant internes qu'inter-

nationales évoluant au sein de la mondialisation caractérisée l'incertitude, la turbulence et l'urgence de prendre des décisions au temps réel. Il faut donc s'attaquer à l'essentiel qui est le renouvellement de la gouvernance, liée à une profonde moralisation de ceux qui gèrent la Cité. Sans vision stratégique, comment adapter l'Algérie à la mondialisation par plus d'espaces de libertés, en levant les contraintes d'environnement afin de permettre l'épanouissement de l'entreprise créatrice de richesses, non par des textes mais il ne faut pas attendre à une véritable relance économique dont le fondement est l'accélération des réformes qui doivent reposer sur une transparence totale et une large adhésion sociale. En cas de non vision stratégique axée sur la concurrence, le processus de libéralisation qui doit être maîtrisée grâce à l'Etat régulateur, s'avèrera un échec patent avec le risque de passage d'un nouveau monopole privé spéculateur, favorisé par le Monopole source d'inefficience. Comme nous l'avons montré dans plusieurs contributions nationales et internationales récentes en posant la problématique du futur rôle de l'Etat dans ses relations avec le marché, il s'agit de faire naître le marché dans un contexte de non marché à travers cette mutation systémique bouleversant la cohérence des anciens réseaux, pour créer une dynamique nouvelle à travers de nouveaux réseaux acquis aux réformes (de nouvelles forces sociales) dans le cadre d'une nouvelle cohérence synchronisée avec les mutations de l'économie mondiale. Cette dynamique sociale est seule à même d'éviter ce manque de cohérence et de visibilité dans la politique socio-économique dont les changements perpétuels de cadres juridiques (fonction des rapports de force au niveau du pouvoir) en est l'illustration où plusieurs centres de décisions politiques, atomisant les décisions, rendent volontairement opaques les décisions. Aussi insérer le secteur privé sans distinction avec un secteur d'Etat comme le stipule la nouvelle Constitution suppose une volonté politique de libéralisation conciliant l'efficacité économique et une profonde justice sociale ce qui ne signifie pas la fin des entreprises publiques ayant de brillants managers qui doivent évoluer dans un cadre concurrentiel supposant leur autonomie dans la gestion en ce monde turbulent et incertain devant prendre des décisions de management stratégique au temps, réel. Or le retour à la gestion administrée ne peut que bloquer les énergies créatrices. La réussite de la dynamisation du secteur économique, secteur d'Etat concurrentiel, secteur privé national et international est intimement liée à l'approfondissement de la réforme globale dont la réussite est conditionnée par une plus grande visibilité dans la politique socio-économique, un Etat de Droit, et la démocratisation des décisions économiques. L'on doit éviter ce slogan creux de bradage du patrimoine public par les tenants de la rente, d'utiliser à la fois des mots qui n'ont aucun sens discréditant l'image des responsables au niveau international, donc de l'Algérie et par voie de conséquence d'éviter de diaboliser tant le secteur privé national qu'international qui créent de la richesse. Arrêtons une stratégie clairement définie et datée et arrêtons de nous leurrer sur un cours du pétrole supérieur à 80 dollars, le FMI prévoyant un cours fluctuant entre 57/58 dollars pour 2018, sous réserve de non turbulences géostratégiques et économiques.

*A. M., professeur des universités et expert international

TENSIONS BUDGÉTAIRES

La charte partenariat public/privé en Algérie, comme solution miracle ?

L'UGTA et le patronat se sont réunis le 23 décembre 2017 pour évaluer le pacte économique et social et ont signé une charte pour la dynamisation du partenariat public privé (PPP), encore largement embryonnaire, devant aider en principe à devenir un outil d'optimisation et de rationalisation de la dépense publique.

PAR PR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Après plus de 20 triparties les résultats sont mitigés et peu d'applications concrètes selon l'avis de la majorité des experts. Attention aux illusions et aux solutions utopiques de court terme comme cela a été le cas pour les licences d'importation avec des pertes au Trésor public se chiffrent en milliards de dollars ? L'économie algérienne est caractérisée toujours directement ou indirectement par 98/97 % des recettes en devises provenant de Sonatrach. À la lumière des expériences internationales, ce partenariat a besoin d'un cadre juridique clair et surtout d'une vision stratégique qui fait cruellement défaut. Le PPP s'applique dans des cas exceptionnels aux infrastructures et pour le reste de l'économie, à la lumière des expériences mondiales, c'est l'entreprise, loin des injonctions publiques bureaucratiques face au marché, qui est dominante. Le secteur privé algérien qui a peu investi dans la recherche développement (R-D), 95 % du secteur privé étant dominé par des PMI/PME peu concurrentielles et peu innovantes, l'apport du capital argent, souvent via des banques publiques, n'étant qu'un moyen, peut-il être un partenaire fiable comme condition de réussite du PPP ? Par ailleurs, l'inopérationalité de la règle des 49/51 % généralisable à tous les secteurs n'est-elle pas un obstacle, l'Etat supportant tous les surcoûts ? Comme il y a une totale confusion entre deux concepts, celui de la privatisation qui est la cession partielle ou totale d'une entreprise publique en fonctionnement et la démonopolisation qui est l'encouragement du secteur privé à investir dans des créneaux nouveaux afin de favoriser un environnement concurrentiel. L'objet de cette contribution est de poser la problématique de l'efficacité du PPP.

1.- Nous avons dans la terminologie anglo-saxonne trois types de partenariats : les partenariats institutionnels (création de sociétés à capitaux publics et privés telles que les sociétés d'économie mixte ou joint-ventures), les partenariats dans lesquels les entreprises privées conseillent les personnes publiques pour la valorisation de leurs biens et les contrats de Private finance initiative (PFI) qui sont la forme la plus répandue. Il s'agit de la différencier des délégations de service public qui sont des contrats par lesquels une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service. Le cocontractant perçoit une rémunération mixte constituée d'une redevance fixe et d'un intéressement qui est fonction de l'amélioration de la qualité du service, du niveau des économies réalisées et du résultat financier de l'exploitation. Précisément le contrat de partenariat est un contrat à long terme (de 10 à 35 ans ou plus) par lequel une personne publique attribue à une entreprise une mission globale de conception, réalisation, financement ainsi que d'entretien, maintenance et/ou d'exploitation de l'ouvrage. Le cocontractant est rémunéré par un paiement de la personne publique pendant toute la durée du contrat, pouvant être liée à des objectifs de performance et intégrant l'amortissement des investissements initiaux. Le contrat de partenariat diffère de la concession dans la mesure où le cocontractant est uniquement chargé de l'exploitation et non de la gestion des ouvrages étant fondé sur une répartition optimale des risques : le risque de trafic incombe à la personne publique, le cocontractant prenant en charge le risque de construction et de performance. Comme il ne faudrait pas assimiler les PPP à la privatisation. Une privatisation est la vente ou cession par l'Etat au secteur privé d'une partie ou de la totalité d'une entreprise publique. Dans le cadre d'un PPP, l'Etat verse une somme au secteur privé en contrepartie de l'offre de service et de la prise en charge éventuelle de la construction et de la gestion des infrastructures. La privatisation suppose que le secteur privé soit le seul responsable d'assurer les services, alors qu'avec un PPP, l'Etat conserve son rôle de responsable envers les citoyens et reste présent dans le projet. La Banque mondiale soutient l'émergence d'un modèle basé, entre autres, sur l'adoption de Partenariat public privé. Défini comme une entente contractuelle entre les pouvoirs publics et la sphère

privée pour fournir des services traditionnellement proposés par l'Etat, le PPP dans le secteur de l'eau par exemple en Algérie a été règlementé par la nouvelle loi sur l'eau, promulguée en août 2005.

2.- D'une manière générale, les PPP présentent un certain nombre d'avantages qui peuvent leur permettre d'optimiser le rapport coûts-résultats de l'intervention du secteur public dans le cadre des projets d'infrastructure, facilitent et encouragent la mise en œuvre des projets dans les délais et dans les limites du budget. Mais afin d'éviter les dépassements, de s'assurer que le partenaire privé livre et à exploite les actifs du projet dans les délais, cela suppose la maîtrise des coûts est souvent et une meilleure gouvernance. Cette réduction du coût des risques constitue le principal moyen d'optimiser le rapport coûts-résultats du secteur public et, dans le cadre de PPP réussis, elle compense généralement toute augmentation de coût résultant d'un financement par emprunts privés et non par emprunts publics. En d'autres termes, le secteur public doit être en mesure de s'assurer que le prix qu'il paie au partenaire privé au titre des investissements et des risques liés au projet correspond à un bon usage de l'argent des contribuables ce qui n'est pas le cas souvent en Algérie où les surcoûts surtout dans les infrastructures pouvant varier entre 10 à 30 % par rapport aux standards internationaux sont voilés par des transferts via la rente des hydrocarbures. Ainsi, les PPP ne sont pas la panacée car la préparation des projets de type PPP prenant généralement plus de temps que des passations de marchés classique en raison de leur complexité, il est important de bien choisir les projets qui peuvent être effectués sous forme de PPP et de bénéficier de conditions favorables qui incluent des acteurs publics et privés compétents et solvables et un cadre macroéconomique et réglementaire stable. Cela renvoie à l'adaptation du cadre juridique. En Algérie, l'on fait référence aux lois de finances 2009/2010 dont la généralisation de la règle des 49/51 % sans distinguer les secteurs stratégiques ou pas, l'Etat supportant tous les surcoûts d'où la satisfaction de certains opérateurs étrangers qui drainent des profits sans risques. Cette règle généralisée, où aucun bilan n'a été fait à ce jour, se réfugiant dans l'idéologie, repose sur l'aisance financière.

3.- Des dispositions légales et réglementaires doivent être prises ou adaptées pour permettre un développement harmonieux de ces opérations, dans le respect des spécificités des opérations de partenariat public-privé notamment dans la loi sur les marchés publics. Cette reconnaissance n'a pas pour effet de sortir les opérations de partenariat de la réglementation sur les marchés publics, ni de créer une nouvelle catégorie de commandes publiques. L'objectif est uniquement de réserver aux PPP un traitement juridique différencié des autres marchés publics en raison des particularités de ce type d'opérations. Des actions doivent être menées pour assurer la reconnaissance légale des PPP dont l'insertion d'un titre spécifique dans la loi relative aux marchés publics. Ce nouveau titre regroupera toutes les dispositions applicables aux marchés publics qui sont passés sous la forme d'un partenariat public-privé, dont notamment l'exigence pour le pouvoir adjudicateur concerné de mener une évaluation préalable complète et positive de son projet de PPP avant le lancement de la procédure, les règles spécifiques en matière de délai d'engagement et la rédaction de clauses spécifiques du cahier général des charges Le cadre juridique des PPP doit être complété par l'adoption d'un cahier général des charges qui traitera des dispositions spécifiques applicables à ce type de marché. Ces dispositions spécifiques porteront notamment sur les mécanismes de suivi et de contrôle de l'opération, notamment le rôle du fonctionnaire dirigeant, sur les clauses de paiement, sur les situations de force majeure, sur les pénalités, sur les cas de dissolution du contrat, sur les conséquences d'éventuels changements législatifs devant miser sur la stabilité du contrat et éviter toute rétroactivité contraire au droit international. Mais en dernier ressort le succès des PPP doit reposer sur l'organisation de la transparence du dialogue. Il est essentiel d'organiser le dialogue dans des conditions de transparence et de respect de l'égalité de traitement entre les entreprises participantes et ce par une information préalable et la plus complète possible des entreprises participantes sur la manière dont le dialogue sera structuré : l'objet et la portée précis du dialogue, la durée de la procédure, le nombre de réunions, leur caractère éliminatoire ou non, l'acceptation de variantes, une information intermédiaire, après chaque réunion, comportant une synthèse des principaux points traités de manière à s'assurer de la bonne compréhension des parties lors des réunions de travail et enfin la rédaction d'un procès-verbal après chacune des étapes.

4.- Concernant les expériences internationales du partenariat public il existe une étude intéressante sur ce sujet que dirige mon ami le professeur Jean-Louis Guigou de l'Ipimed, parue en date de février 2012, le plan de l'Union européenne 2016/2020, par l'assouplissement des règles budgétaires, surtout après le Brexit

britannique, s'orientant dans ce sens. Face à des besoins en investissements de plus en plus importants et qui sont estimés par l'Union européenne à 300 milliards d'euros d'investissement, d'ici 2030, et dans une conjoncture peu favorable où les budgets publics des Pays du Sud et de l'Est de (Psem) sont contraints par la crise financière et économique, le recours par les différents gouvernements de la région aux partenariats public-privé (PPP) est indispensable. Les marchés publics ne permettant plus de mener à bien tous les projets, cette alternative semble nécessaire tant les dettes de certains États sont colossales. En théorie, les principaux avantages découlant de l'utilisation des PPP résident dans l'optimisation du rapport coûts/résultats, la répartition des risques entre l'autorité publique et l'opérateur privé, la conservation par l'entité publique du contrôle stratégique du service, et enfin le gain à traiter avec un secteur privé expérimenté. L'intérêt pour un État ou une collectivité locale est de développer une infrastructure économique pour assurer le développement d'un pays, tout en réduisant son emprunt et les risques associés. Cependant, ce recours croissant à l'usage des PPP ne fait pas sans obstacles du fait que ce mode de financement et de gestion est relativement nouveau dans la zone méditerranéenne. En effet, les cadres financiers et juridiques des PPP sont différents d'un pays à l'autre et les projets susceptibles de faire l'objet de PPP ne sont pas clairement identifiés. Enfin, le secteur privé local ne semble pas outillé pour accompagner des projets d'envergure. Aussi pour les experts de l'EPIMED, le développement de tels mécanismes pourrait être favorisé à travers notamment l'élaboration et l'adoption d'un cadre régional harmonisé de PPP qui reste encore à définir.

5.- Pour l'Algérie, force est de constater que le tissu économique du secteur privé constitué à plus de 97 % d'entreprises familiales peu initiées au management stratégique en majorité des TPE rendent difficiles ce genre de partenariat. Pour des raisons historiques, l'entreprise publique conserve en 2017 encore, une supériorité de fait sur les sociétés privées n'étant souvent pas assuettes à l'obligation de résultats puisque l'Etat propriétaire la renforce souvent financièrement en cas de difficultés (Cas Eel Hadjar – SNVI). Encore que les grandes sociétés nationales en activités (Sonatrach, Sonelgaz, SNVI, Cosider, etc.), coopèrent depuis longtemps déjà avec des sous-traitants privés strictement cantonnés à leurs périphéries, sans réelles possibilités d'interférer dans leurs stratégies. En faisant une comparaison avec les pays voisins où le taux d'intégration est plus élevé par rapport à l'Algérie, des experts ont souligné lors d'un forum à *El Moudjahid* qu'en Tunisie, le nombre des entreprises sous-traitantes représente 20 % des entreprises industrielles (1.000 entreprises de sous-traitance parmi 5.000 entreprises industrielles), alors qu'au Maroc, le taux est de 28 % (2.000 entreprises de sous-traitance sur 7.000 sociétés industrielles). Et que le secteur industriel représente actuellement 5 % seulement du PIB, alors que les besoins exprimés en matière d'équipement industriel et de toute autre composante industrielle et de pièces de rechange sont globalement de 25 milliard de dollars. Le nombre total des entreprises algériennes actives dans la sous-traitance industrielle ne dépasse pas les 900 entreprises, soit 10 % des entreprises du tissu industriel, le reste opérant soit dans le secteur commercial, la distribution, les services et le BTPH. Selon le président du réseau des Bourses de sous-traitance et de partenariat. Le nombre d'entreprises sous-traitantes recensées en Algérie sont des PME, voire de toutes petites entreprises avec moins de 10 employés. Par ailleurs, la législation régit les entreprises publiques économiques n'autorise ce type d'association qu'à condition que le partenaire privé adhère à la réglementation très restrictive qui régit le secteur public, ce qui bloque ce genre de partenariat. Il y aurait lieu d'autoriser les EPE et leurs filiales à entrer dans le capital social des sociétés privées de même que ces dernières pourront détenir une part des actions des entreprises publiques ainsi que de confier le management des entreprises à l'un comme à l'autre des détenteurs du capital social. Une autre question souvent soulevée par des experts : quel est le niveau de capitalisation autorisé, et si privé est majoritaire dans le capital social d'une entreprise publique, elle serait évidemment régie par le statut de société privée avec toutes les implications juridiques sur son statut d'entreprise nationale dont le droit de regard sur la nomination des dirigeants, les injonctions des pouvoirs publics, l'astreinte au code des marchés et la pénalisation de l'acte de gestion. Le PPP peut devenir un outil de financement alternatif, pour l'accélération et la multiplication des investissements d'infrastructures, l'amélioration de la qualité du service public, l'optimisation des coûts et délais de réalisation ainsi que le transfert du savoir-faire. D'où l'urgence de la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel clair pour une meilleure conduite des projets, impliquant le secteur privé dans toutes les étapes de préparation et de maturation des projets publics objets de PPP, tout en optant, dans une première étape, pour les petits projets pilotes et rentables afin de pouvoir

mobiliser les financements nécessaires.

6.- La manne pétrolière a permis à l'Algérie d'effacer une énorme dette de consommation et d'engager des dépenses d'infrastructures jamais égalées. C'est un acquis pour le pays il faut le reconnaître. Mais ce modèle a atteint ses limites comme par le passé, devant se méfier de l'actuel programme d'industrialisation tout azimut des années 70 que certains voudraient remettre en vogue. Le schéma directeur des industries industrialisantes des années 70 est mort, étant bien placé puisque ayant été directeur d'Etudes au ministère de l'Industrie et de l'Energie entre 1974/1979. Le schéma directeur de la production en substitution aux importations est frappé de désuétude, s'orientant vers un nouveau modèle de croissance mondial avec la quatrième révolution économique qui est irréversible entre 2018/2030. Il faut dorénavant miser sur l'investissement immatériel qui manque cruellement au pays. Sans cet investissement, l'Algérie peut investir autant de milliards de dollars sans connaître de développement, voire régressera. Il s'agit de réunir les conditions pour attirer les meilleurs cadres de la nation pour transformer notre diplomatie, notre administration et notre économie en moteur du développement. La formation continue doit être généralisée et l'ordre de mérite devenir le levier de la promotion sociale Les expériences historiques montrent clairement que les richesses naturelles n'ont pas d'effet direct sur le niveau de développement et que l'on construit une société développée d'abord sur les valeurs morales L'Algérie doit impérativement recomposer ses valeurs et ses principes pour reconstruire une société moderne et ouverte à la culture et au développement économique, technique et social autour d'un projet de société qui donne espoir à une jeunesse désabusée. D'où l'importance d'une gouvernance centrale et locale rénovée fondé sur un système participatif et qui appelle aux compétences algériennes locales et celles établies à l'étranger. C'est ainsi que l'on donnera aux Algériens l'envie de construire ensemble leur pays et d'y vivre dignement et harmonieusement, de rétablir la confiance entre les citoyens et les institutions de la République, de préserver les libertés individuelles et consolider la cohésion sociale à laquelle je suis profondément attaché.

7.- Toute Nation qui n'avance pas, en ce monde turbulent et instable en perpétuel mouvement, recule et le temps presse pour redresser le bateau Algérie et l'éloigner de la tempête que certains experts occidentaux lui prédisent. Nous devons procéder sans complaisance à un examen très lucide de la situation et dresser un constat pour mieux réagir dans tous les segments de la vie économique et sociale. Je crois fermement, face à la nouvelle révolution économique qui s'annonce irréversible, que le peuple algérien a d'énormes ressources en lui-même et sera capable de réagir à l'instar d'autres peuples qui ont su conjuguer la modernité et leur authenticité, sous réserve d'un changement radical de type de gouvernance et en donnant le primat aux compétences, l'émancipation par le travail, loin des intérêts rentiers source d'immobilisme et de régression économique et sociale. J'ose imaginer une Algérie où les nouvelles générations vivront confiantes et heureuses dans leur pays et où nous assisterons à un retour volontaire de type de gouvernance et en donnant le primat aux compétences, l'émancipation par le travail, loin des intérêts rentiers source d'immobilisme et de régression économique et sociale. J'ose imaginer une Algérie où les nouvelles générations vivront confiantes et heureuses dans leur pays et où nous assisterons à un retour volontaire progressif des cadres expatriés. Pour cela, l'Algérie doit impérativement élaborer une stratégie d'adaptation avec réalisme qui sera l'œuvre des acteurs économiques, politiques et sociaux, tenant compte de la nouvelle transformation du monde, loin de l'ancienne vision bureaucratique, de croire que des lois et des nouvelles organisations déconnectées des réalités locales et internationales, sont la solution miracle, alors qu'il s'agit de s'attaquer au fonctionnement de la société.

A. M.

COMME CHAQUE ANNÉE

Yennayer célébré au Centre culturel algérien de Paris

Yennayer, qui marque le nouvel an amazigh, désormais fête nationale chômée et payée, a été célébré vendredi au Centre culturel algérien de Paris (CCA) dans une ambiance festive.

Organisée par l'ambassade d'Algérie en France, qui a voulu montrer la richesse et la diversité culturelle de l'Algérie, la soirée a offert au nombreux public venu partager la joie de la célébration de cette fête, plusieurs facettes, de l'exposition d'art plastique et d'artisanat à un gala artistique animée par les chanteurs Zohra Bendaoud, Habib Younès et Massa Bouchafa.

Le public, qui s'est avéré trop nombreux pour l'espace qu'offrait le CCA, s'est réjoui le moment du gala du répertoire musical présenté : kabyle, algérois, sétifien et chaoui.

A la fin de la soirée, les participants à cette fête ont été conviés à un buffet dinatoire offrant des plats de l'art culi-



naire des différentes régions du pays.

Au début de la soirée, le programme a été entamé par le conteur algérien Faycal Belattar, lauréat du Prix "Le Tremplin des conteurs", qu'il a reçu en mars dernier au festival de Contes de Neuchâtel "les Jobelins", qui a raconté les diverses

versions de l'origine de Yennayer, telles transmises à Constantine, aux Aurès, en Kabylie, à Alger ou à l'ouest du pays. Les 18 postes consulaires algériens en France organisent pour leur part des cérémonies pour fêter le nouvel an amazigh, un patrimoine culturel national.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décidé en décembre dernier de consacrer Yennayer, qui correspond au 12 janvier, journée chômée et payée, rappelle-t-on.

POUR MIHOUBI

La consécration de "Yennayer fête nationale consacre l'identité nationale"

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé à Alger que la consécration du nouvel an amazigh "Yennayer journée et fête nationale par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, représentait une consécration de l'identité nationale qui sera renforcée dans l'avenir par la création de l'Académie algérienne de la langue amazighe".

"La consécration de Yennayer journée et fête nationale par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, représente une consécration de l'identité nationale qui sera renforcée dans l'avenir par la création de l'Académie algérienne de la langue amazighe" a en effet déclaré Mihoubi, en marge d'une cérémonie organisée par l'Établissement Arts et

Culture de la wilaya d'Alger à la salle Ibn-Khaldoun, ajoutant que cette dernière relancera tamazight et œuvrera à sa promotion tout en lui accordant davantage d'espaces pour s'imposer d'autant que cette langue constitue un "héritage commun" pour tous les Algériens".

A l'occasion du nouvel an amazigh, la salle Ibn Khaldoun a abrité une cérémonie à laquelle ont assisté des membres du gouvernement, des artistes et des personnalités nationales. Des chorégraphies représentant tous les styles musicaux algériens ont été présentés dans un tableau reflétant un riche patrimoine algérien.

Aussi et sur initiative de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Alger

centre en coordination avec les différentes associations culturelles activant en la matière, les rues de la capitale, ont abrité vendredi plusieurs manifestations célébrant le nouvel an amazigh.

Dans une déclaration à l'APS, le président de l'APC d'Alger-Centre, Abdelhakim Bettache, a souligné l'élaboration d'un programme de divertissement animé par des groupes venus de différentes régions du pays dans une image reflétant la diversité culturelle de l'Algérie.

Cette manifestation a connu l'exposition de différents produits traditionnels de la place El-Emir Abdelkader jusqu'à la place Audin.

Une plaque portant, pour la première

fois, le nom du siège de l'APC d'Alger-Centre en caractères amazighs et arabes a été dévoilée, en présence de membres du gouvernement et du wali d'Alger Abdelkader Zoukh.

CÉLÉBRATION DE YENNAYER

Grand défilé folklorique à Alger

Plusieurs troupes folkloriques aux habits traditionnels et aux sonorités variées puisées du patrimoine musical algérien, ont défilé vendredi soir à la salle Ibn-Khaldoun (Alger) en célébration de Yennayer, premier jour de l'an amazigh, réhabilité et consacré fête nationale.

Organisé par l'Établissement Art et Culture, le spectacle a drainé un public nombreux, venu apprécier des parades folkloriques de toute l'Algérie, représentées par sa diversité culturelle musicale et ses spécificités vestimentaires en célébration du passage à l'an amazigh 2968, fête populaire ancestrale, célébrée officiellement pour la première fois en Algérie.

Accompagnées par des musiciens qui

ont joué sur des instruments traditionnels, les troupes ont chanté et dansé sur des airs mettant en valeur les chants et danses traditionnels de chaque région, davantage distinguée par ses traditions vestimentaires.

Vêtues de tenues traditionnelles, des troupes des Aurès, de la vallée du M'zab, de Kabylie ou encore d'Illizi et de Constantine, ont défilé devant un public, gratifié durant trois heures, de belles démonstrations chorographiques exécutées sur des sonorités puisées du riche patrimoine musical algérien.

Féminines et masculines, des danses envoûtante ont accompagné des rythmes styles alliant musique kabyle, chaouie, targuie, nailli, ahelil et algérois qui ont enchanté un public adhérent à cette fête par

des pas de danse et des applaudissements.

Des membres du gouvernement ont assisté à ce spectacle inscrit dans le cadre des célébrations officielles de Yennayer, consacré par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors de la réunion du Conseil des ministres le 27 décembre dernier, journée chômée et payée à partir du 12 janvier 2018.

Les organisateurs ont honoré les ministres de la Communication, Djamel Kaouane, de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit et de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati, qui se sont vus remettre des burnous, habit traditionnel symbole de paix et de pureté.

YENNAYER

Une exposition de produits artisanaux

Une exposition de produits artisanaux a été ouverte vendredi au palais de la culture Moufdi-Zakaria, à Alger, à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh "Yennayer 2968".

Organisée par le palais de la culture en collaboration avec une entreprise privée, cette manifestation propose diverses activités artisanales représentant les différentes régions du pays (habits, bijoux et gâteaux traditionnels). Près d'une trentaine d'exposants venus des quatre coins du pays notamment de Constantine, Blida, Alger, Bejaïa et Ghardaïa participent à ce rendez-vous.

La responsable de l'exposition, Sabrina Softa, a indiqué que "l'objectif de cette manifestation, est de célébrer Yennayer en tant que fête nationale à travers la présentation des activités artisanales et culturelles qui caractérisent les différentes régions de notre pays".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et
de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
de Tizi-Ouzou



وزارة السكن و العمران و المدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري
تيزي وزو

Rue Abane Ramdane
BP n°84 Tizi-Ouzou
Tel : (026/12.81.34/12.81.45
Fax : (026) 12.81.32

نهج عابن رمضان
رقم الصندوق البريد 84 تيزي وزو
رقم الهاتف :
026.12.81.34
026.12.81.45
026.12.81.32

Tizi-Ouzou, le تيزي وزو في

MISE EN DEMEURE N°02

| ENTREPRISE DE REALISATION | ADRESSE DE L'ENTREPRISE | N° DU MARCHÉ APPROUVE LE | PROJET | SITE |
|---------------------------|-----------------------------|--------------------------|-----------------------|--------------|
| ETB/TCE YAMANI Slimane | FRIKAT WILAYA DE TIZI OUZOU | 202/2016 du 20/12/2016 | 44/200 Logts Lot n°03 | TIZI GHENIFF |

- o Vu le courrier n°2574/DMO/5578/DG/2017 du 14/11/2017 adressé à l'entreprise pour l'informer de la levée des contraintes et l'invitant à reprendre les travaux, resté sans suite.
- o Vu l'absence de l'entreprise pour la notification de l'ODS de reprise après la levée de l'opposition transmis par voie d'huissier de justice en date du 06/12/2017.
- o Vu le non respect des observations et les instructions émises dans la première mise en demeure.

La présente mise en demeure est adressée à l'entreprise pour reprendre les travaux de réalisation, dans un délai ne dépassant pas dix (10) jours à compter de la date de publication de cette mise en demeure dans le bulletin officiel (BOMOP) ou dans la presse nationale.

Dans la négative, l'Office sera contraint d'appliquer les mesures réglementaires en vigueur.

DIRECTEUR GENERAL,

Midi Libre n° 3289 - Lundi 15 janvier 2018 - Anep 800 975

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Chlef
Daira de Ain Merane
Commune de Ain Merane
N° DE FISCAL :098402325022828

AVIS D'ADJUDICATION DE LOCATION DE MARCHÉ HEBDOMADAIRE A AIN MERANE

le président de l'assemblée populaire communale d' Ain Merane lance un avis d'adjudication de location du marché hebdomadaire à Ain Merane, pour le: 28/01/2018 à 11h00 à la commune d' Ain Merane.

Les personnes et établissement intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de secrétariat générale contre paiement d'une somme de : 5000.00 DA non remboursable au nom du trésorier communal de Ain Merane .

Mise a prix : 11.000.000.00 DA

Les personnes et établissement intéressé par cette annonce, sont tenus de fournir les pièces et document ci-après :

- 01- Demande manuscrite pour la participation a l'adjudication avec précision du nom, prénom, adresse et profession.
- 02- L'engagement de l'enregistreur Imprimé pour assurer fiable selon le modèle suivant
- 03 Une copie de du registre de commerce de l'activité (Location Corporation et structures d'entreprise de location).
- 04- certificat de comportement bonne auto-soumissionnaire et le son garant
- 05- Cheque certifié pour la caution provisoire d'un montant de 1.100.000.00 DA
- 06- Casier judiciaire (03moins)
- 07- copie du certificat d'exemption de taxes trésorier de résidence
- 08- Extrait de rôle des impôts (03moins)
- 09- copie de CNAS – CASNOS en cours de la validité.
- 10- Certificats de résidence moins de 03 mois
- 11- Une copie de la carte d'identité nationale
- 12- Quittance des droits de retirer le cahier des charges 5 000.00 DA.

Le dossier doit être déposé auprès du secrétariat générale de la commune dans un pli porte la motion " adjudication de location du marché hebdomadaire à Ain Merane ", La publication de cette annonce dans les journaux nationaux et a travers les communes de la wilaya et les communes proches , et la chambre commerciale, et l'accusé de la poste ou du secrétariat générale faisant foi.

Note:

- Le jour d'adjudication c'est le même jour de déposer les dossiers
- la location est à partir de 01/02/2018 jusqu'au 31/05/2019

Le président de L 'APC

Midi Libre n° 3289 - Lundi 15 janvier 2018 - Anep 800 977

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
NIF DREW: 099003019000736



Avis D'appel D'offres National
N° : 18./2017 / DREW.

La Direction des ressources en eau de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national ayant pour objet des travaux de :

Lot N°16 alimentation en eau potable de la zone sud et la nouvelle gare routière de la ville de Laghouat.

*Intitulé d'Opération :

« Realisation ; Extension Et Réhabilitation Des Réseaux D'AEP A Travers La Wilaya : Laghouat – Aflou – Ksar El Hiran- Sidi Makhlof- Gueltet Sidi Saad – Assafia- El Bidaa – Sidi Bouzid – Hassi Delaa – Brida – Ghaicha – Ben Nacer Ben Chohra – Oued Mora – Ain Madhi

N° d'Opération NK .5.341.2.262.103.11.01

Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des ressources en eau de la wilaya de Laghouat.

Les entreprises qualifiées peuvent retirer le cahier des charges auprès de : Direction des Ressources en Eau, Rue Docteur Saâdane Laghouat - (Secrétariat)

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres les documents légalisés, exigés par la réglementation en vigueur en deux enveloppes.

1- première enveloppe : offre candidature

- Déclaration de candidature.
- une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous-traitants :
- * capacité professionnelle catégorie 03 et plus en hydraulique principale (34-703).
- * capacités financier : l'entreprise doit avoir un taux de financement de trois dernier année (2014-2015-2016) pas mois de : 20.000.000.00.DA.
- * capacités technique.

2- deuxième enveloppe : offre technique

- une déclaration à souscrire.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique.
- une caution de soumission.
- le cahier des charges portant à la dernière page.

3- troisième enveloppe : offre financier

- la lettre de soumission.
- le bordereau des prix unitaires.
- Le détail quantitatif et estimatif.
- la décomposition du prix global et forfaitaire.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans un autre enveloppe cachetée en anonyme, comportant la mention « a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- appel d'offres N° : »

La date limite de dépôt des offres est fixée après 21 jours + délai de préparation des offres de la première parution de cette avis dans les journaux Nationaux ou au BOMOP à 13 :30 H.

Les soumissionnaires resteront engagés pendant une durée de 03 mois + délai de préparation des offres jours à compter de la date limite des dépôts.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des offres le même jour du dépôt des offres à 14 :00 H au Direction des ressources en eau Du wilaya de Laghouat.

Midi Libre n° 3289 - Lundi 15 janvier 2018 - Anep 800 876

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
WILAYA DE TEBESSA
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
Pour l'avis d'appel d'offre N ° /3/D J S /2017

En application de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégation de services publics.

La direction de la jeunesse et des sports porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N ° /3/D J S /2017 de :

PROJET / REALISATION D'UNE PISCINE 25 m à EL OUEZNA
LOT 03 / CORPS D'ETAT SECONDAIRE
LOT 04 /SYSTEME DE REGENERATION D'EAU
LOT 06 VRD et aménagement extérieur Eclairage extérieur –poste transformateur-groupe électrogène

Est attribué à l'entreprise la moins distante comme indiqué dans le tableau ci-dessous

| LOT 03 / CORPS D'ETAT SECONDAIRE | | | | |
|--|-------------|----------------------|------------------|--------------------------|
| ENTREPRISE | DELAIS | NOTE OBTENUE/ 80 PTS | MONTANT | OBSERVATION |
| ALLOUANE ABDERRAHMENE | 16 MOIS | 72 PTS | 65.495.565.10 DA | L'OFFRE LA MOINS DISANTE |
| LOT 04 /SYSTEME DE REGENERATION D'EAU | | | | |
| HYDRO ALGERIE | 10 SEMAINES | 72 PTS | 37.374.873.34 DA | LE SEUL OFFRE PARTICIPE |
| LOT 06 VRD et aménagement extérieur Eclairage extérieur –poste transformateur-groupe électrogène | | | | |
| BOUKOUBA BADIS | 8 MOIS | 55 PTS | 43.579.909.15 DA | L'OFFRE LA MOINS DISANTE |

En application de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégation de services publics.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans le BOMOP ou la presse nationale contre un reçu de dépôt.

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 3289 - Lundi 15 janvier 2018 - Anep 25 106 934

16^{ES} DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

JS Saoura - ES Sétif, le choc de titans



Le stade du 20-Août de Béchar vibrera aujourd'hui au rythme de Dame Coupe, à l'occasion du match des 16^{es} de finale entre la JS Saoura et l'ES Sétif, dans un duel palpitant.

PAR MOURAD SALHI

La ville becharoise sera donc aujourd'hui le théâtre d'un big match qui va mettre aux prises, pour la seconde fois cette saison, un spécialiste de Dame Coupe l'ES Sétif avec ses 8 trophées et un club qui ne lâche rien sur ses bases du 20-Août-55. Les 22 acteurs sur le terrain vont se livrer une vraie bataille pour le même objectif, à savoir le ticket qualificatif pour le prochain tour de cette prestigieuse compétition nationale. Donc, la bataille sera ardue entre les deux teams et le résultat final se jouera, comme d'habitude, sur un petit détail. L'équipe la plus concentrée sur les débats saura sans aucun doute comment sortir victorieuse de cette grande explication. Ce big match

connaîtra certainement un engagement physique, l'équipe qui arrivera à maîtriser ses nerfs saura certainement comment négocier le gain du match. Les inconditionnels des deux formations assisteront, à coup sûr, à une rencontre de haute facture, sachant que leurs équipes partagent le même objectif, à savoir jouer les premiers rôles en championnat.

Après donc l'élimination du Paradou AC, du NA Hussein Dey et de l'USM Harrach, un autre club de Ligue 1 quittera automatiquement la compétition à ce stade. Les gars de Béchar profiteront de l'avantage du terrain et du public pour valider leur ticket qualificatif aux huitièmes de finale. Ils n'ont perdu que deux points sur leurs bases du 20-Août-55, les coéquipiers de Sid-Ali Yahia Cherif tenteront de confirmer cette bonne dynamique. La JS Saoura qui reste en course pour le titre de championnat, compte aller plus loin dans cette compétition nationale très populaire. Le premier responsable à la barre technique avoue que le match sera très disputé de part et d'autre, mais la qualification ne doit pas échapper à son équipe. "Tout est

fin prêt pour accueillir les Sétifiens à Béchar. Nous avons bien profité de cette période pour mieux se préparer sur tous les plans. Certes, nous restons sur une belle série de bons résultats sur nos bases mais les matchs de coupe sont particuliers. Il faut rester concentrés durant tout le match. L'adversaire n'est plus à présenter. Il faut le prendre très au sérieux", a indiqué le technicien bécharois Fouad Bouali. Sur le plan effectif, l'entraîneur dira qu'il "bénéficiera de l'ensemble des joueurs pour ce rendez-vous incontournable".

Le finaliste malheureux de la précédente édition, l'ES Sétif, sait pertinemment que le voyage est long et périlleux à Béchar, mais ne compte pas se présenter dans la peau de la victime expiatoire. Le nouvel entraîneur de cette formation phare de la capitale des Hauts-Plateaux, Abdelhak Benchikha, avoue que la mission ne sera pas facile, mais tout reste possible dans un match de coupe. L'Entente de Sétif, qui compte huit trophées dans son palmarès, mise énormément sur la Coupe d'Algérie.

M.S.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE CULTURISME 2018

L'Algérien Ilyes Boughalem en préparation pour le rendez-vous

Le champion algérien Ilyes Boughalem effectue avec l'équipe nationale de culturisme des entraînements intensifs et des stages de préparation à Souk-Ahras et à Alger en vue du championnat du monde de culturisme prévu en juin prochain au Canada.

Quatre fois médaillé d'or, la dernière décrochée lors du tournoi international 2017 de la Biélorussie, Boughalem a indiqué samedi à l'APS qu'il a entamé au mois de juillet dernier sa préparation avec le club amateur de Souk-Ahras de bodybuilding, affirmant qu'il ambitionne de réaliser un nouveau record mondial.

Natif de Souk-Ahras, ce champion, âgé de 30 ans, a commencé sa carrière sportive à l'âge de 8 ans quand il a rejoint le club des Amis et de la Santé de bodybuilding de la wilaya de Tébessa, dirigé à cette époque par l'entraîneur, Billel Direm.

Il fut repéré quelques années plus tard par le sélectionneur national de culturisme et a pris part aux différentes compétitions internationales.

Sa première participation fut en 2013, lors des compétitions jumelées Coupe d'Arabe et Coupe d'Afrique, organisées au Maroc, où il décrocha sa première médaille d'or.

Ensuite, il participera à la Coupe du

monde en 2014 en Afrique du Sud où il remportera une médaille de bronze, avant d'enchaîner une série de succès en 2015 en Finlande, 2016 aux Etats Unis d'Amérique et 2017 au Biélorussie.

En vue d'assurer la promotion de cette discipline sportive dans la région de Souk-Ahras, la direction locale de la jeunesse et des sports avait récemment mis une salle omnisport à la disposition du club de culturisme de la région qui affiche 8 médailles d'or, et est considéré comme le club qui a décroché le plus de médailles dans les différentes compétitions, à l'échelle locale.

USMBA

Seguer et 3 joueurs arrivent

A moins de deux jours de la fin du mercato, l'USM Bel Abbès a fait un tir groupé en ramenant quatre joueurs d'un coup comme le permet le règlement. Il s'agit de trois joueurs offensifs et d'un défenseur qui ont été recrutés pour redonner du souffle à l'équipe dirigée par Si Tahar Cherif El Ouazzani. Il y a d'abord l'ex-international Mohamed Seguer (32 ans), en provenance du MC Alger. Le milieu de terrain Yahia Labani (26 ans) natif aussi de Saïda et révélé par l'USMBA qui avait rejoint cet été l'US Biskra. L'ailier Billel Mebarki (29 ans) est qui est passé par la JSMB, le MOB, le CRB et la JSK.

Le longiligne défenseur Nour El Islam Salah (24 ans), ex-international des U23, sans club depuis cet été après avoir quitté la JS Saoura.

NATIONALE 1

Le statu quo

Les cadors du championnat national de basket-ball, Nationale 1, ont répondu présent lors de la 15^e journée disputée ce samedi. La 15^e journée n'a rien apporté de nouveau à la compétition au vu des résultats enregistrés. Annoncé en péril à Constantine, le CRB Dar El Beïda, leader au classement, a réussi à se sortir du piège tendu par le RC Constantine en s'imposant sur le score de 87 à 75. De son côté, l'IR Bordj Bou-Arréridj, deuxième au classement, s'est baladé face au PS El Eulma (80-58) dans le derby des Hauts-Plateaux. Pour sa part, l'US Sétif, troisième sur le podium, est parvenue elle aussi à conserver sa place en allant damer le pion au CSMBB Ouargla (53-83).

CROSS-COUNTRY
CHALLENGE DES
"RUINES ROMAINES"

Sabri Kihia et Kenza Dahmani s'imposent à Batna

Les athlètes Sabri Kihia (Sûreté de la wilaya d'Alger) chez les hommes et Kenza Dahmani (NC Bordj Bou-Arréridj) chez les filles ont remporté le 11^e challenge international du cross des "Ruines romaines" disputé samedi sur le parcours de Hamla 2, Batna. Courue dans des conditions climatiques très dures en raison du froid glacial qui sévissait cette matinée dans la capitale des Aurès, la course a vu la participation de 1.311 athlètes, défendant les couleurs de 57 clubs issus de 19 wilayas. La course qui a également enregistré la participation de 14 coureurs tunisiens a été remportée chez les hommes par Sabri Kihia devant Majid Benetalha et Haroun Salhi. Chez les filles, la compétition a souri à Kenza Dahmani qui s'est imposée devant Meriem Harek et Nassima Messaoudi. Chez les U-20, la course a été marquée par une grande intensité aussi bien chez les garçons que chez les filles. Oussama Hatek et Meroua Boughmali ont été les premiers à franchir la ligne d'arrivée dans cette catégorie.

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés par la Ligue d'athlétisme de la wilaya de Batna pour assurer le succès de cette 11^e édition du challenge international des ruines romaines.



Offres d'emplois

| | | | |
|---|--|---|---|
| <p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché, Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs | <ul style="list-style-type: none"> Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba | <ul style="list-style-type: none"> Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger | <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger. <p>Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</p> <p>Descriptif de poste:</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis Commercialiser la prestation transport logistique. Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division Veille permanente de la concurrence au niveau local et national Reporting... <p>Capacités et expérience souhaitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum Formation en logistique internationale ou commerce internationale Au minimum 2 ans d'expérience Persévérance, bon relationnel Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. <p>Lieu du travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger |
| <p>Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger | <p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. Expérience minimale 02 ans | <p>Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au Responsable HSE Coordinateur des structures de sûreté interne des agences Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales Coordonne les relations de la société de gardiennage Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité du travail S'assurer de la mise en application des mesures de prévention <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger | <p>Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</p> <p>Missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise Analyse financière régulière. Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, Suivre les facturations, le recouvrement, Assurer le reporting mensuel/budget, Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, Autoriser le paiement des fournisseurs Suivi de la gestion des stocks <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience requise Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée <p>Diplôme requis</p> <ul style="list-style-type: none"> Licence en finances <p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques Très bonnes connaissances en finances D'excellentes compétences interpersonnelles Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité Aptitude aux présentations fréquentes Aptitudes à la communication verbale et écrite, Capacités de définir des priorités et respecter les délais Très bon sens de l'organisation, Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement Excellent niveau dans la résolution des problèmes Compétences en informatique <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA. |
| <p align="center">Comment répondre à nos annonces</p> <p align="center">Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :</p> <p align="center">www.emploipartner.com Tel : 021 680 296/021 687 086 Fax : 021 298 595</p> | | | |

Cuisine

Gratin de légumes



Ingrédients :
1 aubergines
2 courgettes
3 grosses tomates,
Des grains de fenouil
Sel, poivre et l'huile d'olive
2 mozzarellas

Préparation:
Laver et couper tous les légumes en rondelles ensuite les dresser directement dans un plat allant au four, parsemer de sel, poivre et aussi de grains de fenouil, puis en dernier l'huile d'olive et la mozzarella, et le mettre au four pendant 30 minutes ou un petit peu plus.....

Cake au potiron



Ingrédients :
200 g de potiron épluché
20 cl de crème fraîche
125 g de sucre en poudre
3 oeufs
50 g de poudre d'amandes
75 g de raisins secs
150 g de farine
1 sachet de levure chimique
1 pincée de sel
Beurre et farine pour le moule

Préparation:
Couper la chair du potiron en dés et les faire cuire 10 min. à la vapeur. Réduire en purée et laisser refroidir. Dans une terrine, battre légèrement la crème avec le sucre en poudre. Incorporer successivement les oeufs, la purée de potiron puis la poudre d'amandes.
Rouler les raisins secs dans une cuillerée de farine et les secouer au tamis pour enlever l'excès. Préchauffer le four à environ 220°C (Th. 5) et préparer le moule à cake (graissé et tapissé de farine) Mélanger la farine, la levure et le sel et tamiser au dessus du mélange précédent. Mélanger jusqu'à obtention d'une pâte lisse. Ajouter les raisins secs en les répartissant bien dans la masse. Verser la préparation dans le moule et enfourner à mi hauteur.
Au bout de 10 minutes, baisser la température du four à 140°C-150 °C (~Th.2). Laisser cuire doucement une quarantaine de minutes.

BIENFAITS ET UTILISATION DU GHASSOUL

Une roche argileuse au service de votre beauté

Ghassoul signifie - se laver -. Le Ghassoul" est une roche argileuse extraite au Maroc. C'est une argile qui fait des miracles sur tous les types de peau et cheveux. En plus d'être efficace, cette argile est très facile d'utilisation, il n'y a qu'une préparation pour vos cheveux et votre visage.

Préparer un masque au ghassoul

*Ingrédients nécessaires...

50 g de ghassoul, 75 ml d'hydrolat de lavande, 2 cuillères à soupe d'huile végétale de Jojoba, 20 gouttes d'huile essentielle de lavande, 1 ramequin et 1 spatule

*Étapes de réalisation

Dans le ramequin, peser les 50g de ghassoul. En général, vous trouvez le ghassoul sous forme de poudre comme du sable (fin et très doux). Cependant vous pouvez également le trouver en pâte et en morceau. Le ghassoul en poudre est plus

pratique et plus agréable à travailler.

Ajouter les 75 ml d'hydrolat de lavande en filet, mélanger avec la spatule. Pour avoir un masque agréable à utiliser, il faut bien homogénéiser votre mélange. Si la texture vous paraît trop pâteuse, vous pouvez rajouter de l'hydrolat ou de l'eau minérale. Lorsque votre mélange vous paraît homogène, ajouter alors l'huile végétale ainsi que l'huile essentielle de lavande.

L'huile essentielle de lavande convient à tous les types de cheveux. Par ailleurs pour le visage, c'est une huile apaisante, régénératrice et antiseptique.

*Pour l'application sur le visage :

Rincer le visage à l'eau tiède, étaler le masque au rhasoul en couche épaisse et laisser reposer une dizaine de minutes. Profitez de ce moment pour vous détendre. Pour l'enlever, utiliser un gant chaud et humide mais sans frotter. Essuyer ensuite avec une serviette douce et mettre votre crème de jour ou vaporiser une brume d'eau florale.

*Pour l'application sur les cheveux :



Sur cheveux mouillés, appliquer le masque au niveau des racines en couches épaisses. Laissez poser environ 15 minutes. Rincez ensuite à l'eau tiède en brossant vos cheveux pour bien enlever tout le masque au Rhasoul. Vous n'êtes pas obligé de procéder ensuite au shampooing.

ENVIRONNEMENT

Les répulsifs naturels contre les insectes

Qu'ils soient nuisibles ou inoffensifs, les insectes ne sont pas les bienvenus dans nos foyers. Vous en avez assez d'être envahis par les moustiques, les fourmis, les araignées et les autres insectes ? Il existe des répulsifs naturels très efficaces pour les éloigner.

L'ail

Mélangez un litre d'eau avec 10 ml de savon liquide, ajoutez 20 ml d'huile d'amande douce, 20 g de bicarbonate de soude et 2 gousses d'ail écrasées. Laissez reposer pendant 2 jours avant de filtrer le mélange. Il vous suffit ensuite de le verser dans un vaporisateur et d'asperger vos plantes.

Les clous de girofle

Une astuce de grand-mère qui a le mérite d'être esthétique et de sentir bon : l'orange plantée de clous de girofle. Il suffit de placer votre création sur le rebord de la fenê-

tre. Ce répulsif naturel éloigne de nombreux insectes.

Les plantes odorantes:

Les papillons de nuit et les fourmis détestent l'odeur du basilic, de la citronnelle, du géranium, du thym, de la lavande et de la menthe poivrée. Il vous suffit d'installer des plants ou de déposer quelques feuilles sur leurs lieux de passage pour les voir disparaître.

L'ortie

Faites macérer pendant 15 jours 1,5 kg de feuilles d'orties hachées dans 10l d'eau. Filtrez ensuite la préparation avant de la pulvériser sur vos plantes.

Le marc de café

À la fois engrais et répulsif naturel contre les insectes, le marc de café est l'allié des jardiniers. Son utilisation est simple, il vous suffit d'en disperser à la surface de vos



pots ou de le mélanger directement à la terre. Il repousse les mouches, les pucerons et les fourmi.

Trucs et astuces

Nettoyer un cendrier



Commencez par laver votre cendrier normalement, puis frottez l'intérieur du cendrier avec un citron coupé en deux. Saupoudrez ensuite le cendrier de sel fin, puis rincez à nouveau.

Raviver une éponge synthétique



Imprégnez votre éponge d'un jus de citron. Recouvrez la ensuite avec des morceaux d'écorce de l'agrume et versez de l'eau bouillante dessus. Laissez ainsi trois heures et rincer.

Rendre sa blancheur à une casserole



Pour lui rendre sa blancheur d'origine, rajoutez de grosses rondelles de citron dans l'eau de la cuisson et la casserole retrouvera sa couleur initiale.

Oter les taches de café sur une nappe



Mettez dans un récipient un peu de vinaigre, du sel et du bicarbonate. Mélangez et frottez l'endroit de la tache. Ce procédé donne aussi des résultats épatants sur l'aluminium, la porcelaine et le verre.

Mots Fléchés N°3453

| | | | | | | |
|--|---|---|---|---|--|---|
| blaqueraï ↓ | évoquée ↓ | point cardinal colère de Racine ↓ | bombe volante firmament ↓ | entichée ↓ | réserve de bouteilles ↓ | file en courant bébé à long cou ↓ |
| vote public ↓ | agitateurs ↓ | | | | durée d'existence ↓ | |
| réduits ↓ | | | | enchante niveau de vie ↓ | riche ↓ | |
| altièr ↓ | | | torchera accompli un vœu ↓ | | | |
| midi ↓ | | classes supérieures aurochs ↓ | | | | prénom de Capone nouveau ↓ |
| sénile ↓ | | | note de diapason insonorisation ↓ | | génie aérien abat ↓ | |
| réfute- raient ↓ | | | | | antique génisse réclame familiale ↓ | damée ↓ |
| soustrait ↓ | | possédés répandons ↓ | | trompent ↓ | | |
| genre de lentilles atelier militaire ↓ | | tricheur ↓ | | | | différent ↓ |
| | | | | énormes serpents mère de tous ↓ | | |
| calotin ↓ | volatile familier ventres d'oiseaux ↓ | | inexis- tants ↓ | | dévêtus parfum de plat ↓ | |
| | | mot pour amis diminuera la voile ↓ | | immense terme de court ↓ | | |
| rose trémière ↓ | inciser asso- ciations ↓ | | | | trou pour la poutre métal de dentier ↓ | deuxième de gamme détonna ↓ |
| | | | | | | inutilité ↓ |
| note de musique écorses légères ↓ | | support de quille cigarette française ↓ | | volume temps de récupé- ration ↓ | | pinnipède de cirque ↓ |
| | | | habituée ↓ | jeune ronneur cale de navire ↓ | | |
| clameur genre de mollus- que ↓ | | longues périodes diffusés ↓ | | la sœur de papa géniteur de façon ↓ | | |
| | | | | | | mesure de temps écorce de chêne ↓ |
| souillé ↓ | enjôla gloussé ↓ | | respec- tait ↓ | | classe- ment posses- sif ↓ | |
| petit somme ↓ | | | | sortie ↓ | | |

SUDOKU N°3453 **SOLUTION SUDOKU N°3452** **SOLUTIONS MOTS FLECHES 3452**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 6 | | 3 | | | | | |
| | | 2 | | | 5 | 6 | 4 | |
| | 9 | 7 | 2 | | | | | 3 |
| | | | 1 | 3 | | 8 | | |
| | | | | | | | | |
| | 2 | | 9 | 7 | | | | |
| 9 | | | | 4 | 1 | 2 | | |
| 2 | 7 | 8 | | | 4 | | | |
| | | | | 2 | | 9 | 7 | |

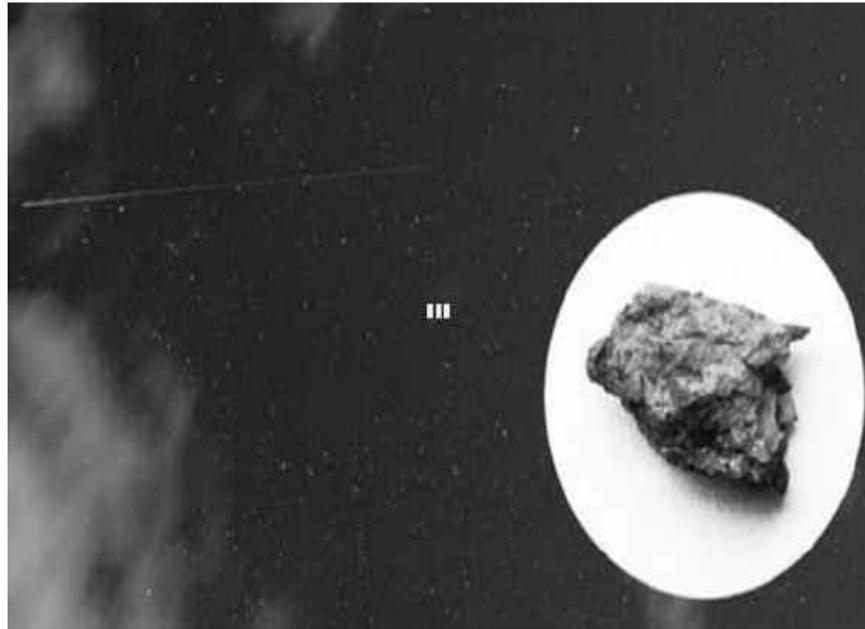
| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 6 | 5 | 4 | 3 | 9 | 7 | 2 | 1 |
| 4 | 9 | 3 | 1 | 2 | 7 | 6 | 8 | 5 |
| 7 | 1 | 2 | 5 | 6 | 8 | 3 | 9 | 4 |
| 1 | 5 | 4 | 9 | 8 | 3 | 2 | 7 | 6 |
| 6 | 8 | 7 | 2 | 1 | 5 | 9 | 4 | 3 |
| 2 | 3 | 9 | 6 | 7 | 4 | 5 | 1 | 8 |
| 5 | 4 | 6 | 8 | 9 | 2 | 1 | 3 | 7 |
| 9 | 7 | 1 | 3 | 4 | 6 | 8 | 5 | 2 |
| 3 | 2 | 8 | 7 | 5 | 1 | 4 | 6 | 9 |

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ■ | D | ■ | S | ■ | V | ■ | V | ■ | P | ■ | M | ■ | P |
| V | I | R | T | U | O | S | I | T | E | ■ | A | G | A |
| ■ | V | O | U | T | E | E | S | ■ | T | R | I | E | R |
| V | A | M | P | ■ | U | R | I | N | A | I | T | ■ | E |
| ■ | G | A | I | S | ■ | F | O | U | L | A | R | D | S |
| B | A | N | D | I | T | ■ | N | I | E | ■ | E | U | S |
| ■ | T | ■ | E | R | R | A | N | T | ■ | O | S | E | E |
| V | I | A | ■ | O | U | I | E | ■ | P | I | ■ | L | U |
| ■ | O | B | S | T | I | N | E | M | E | N | T | ■ | S |
| S | N | O | B | E | E | ■ | S | O | U | T | I | R | E |
| ■ | ■ | L | I | E | ■ | F | ■ | T | R | E | M | A | ■ |
| E | M | I | R | ■ | G | R | A | S | ■ | S | O | J | A |
| ■ | A | T | E | L | I | E | R | ■ | I | ■ | R | E | G |
| E | P | I | ■ | E | T | R | A | N | G | L | E | U | R |
| ■ | P | O | R | T | E | E | ■ | O | U | I | ■ | N | E |
| B | E | N | E | T | ■ | S | E | M | E | R | A | I | S |
| ■ | M | ■ | E | R | E | ■ | T | E | ■ | E | M | ■ | S |
| N | O | B | L | E | S | S | E | R | ■ | A | M | E | ■ |
| ■ | N | I | ■ | E | P | O | U | V | A | N | T | E | ■ |
| I | D | E | E | ■ | A | I | L | E | S | ■ | I | R | A |
| ■ | E | N | S | E | R | R | E | R | A | S | ■ | S | I |

Hypatia, cette pierre extraterrestre qui bouscule les théories sur la formation du système solaire

C'était il y a plus de 20 ans. En décembre 1996, des spécialistes ont découvert un petit caillou très spécial dans l'est du désert du Sahara. Depuis, des analyses ont été menées, révélant que l'objet est bien moins modeste que ce que son apparence ne laisse suggérer. Il remet même en question les théories sur la formation du Système solaire.

Surnommée Hypatia en référence à Hypathie d'Alexandrie, la première mathématicienne et astronome en Occident, cette pierre interstellaire possède en effet des propriétés jamais observées jusqu'à présent sur Terre ni dans ses environs. Ces fragments de verre d'un jaune pâle, disséminés sur plus de 6.000 kilomètres carrés dans le Sahara, auraient pu se former au moment où une comète aurait touché le sol, la chaleur résultante faisant fondre le sable alentour. Puis en 2015, la même équipe a étudié les gaz nobles et l'azote contenus dans Hypatia, concluant que son origine était extraterrestre. C'est dans un article publié dans la revue *Geochimica et Cosmochimica Acta*



que les chercheurs analysent aujourd'hui sa composition plus en profondeur, révélant la présence d'éléments inattendus.

Une composition inhabituelle

Le fragment d'à peine quelques millimètres proviendrait originellement d'un objet beaucoup plus massif, probablement de plusieurs mètres de large. Toutefois, pour l'équipe, il ne fait aucun doute qu'Hypatia n'a rien d'une météorite classique. "Si

nous pouvions mouler la Terre dans un gigantesque mortier, nous obtiendrions une poudre dont la composition moyenne serait très similaire à celle des météorites chondritiques", poursuit Kramers. "Dans les chondrites, nous trouvons habituellement une petite quantité de carbone et une bonne dose de silicates. Mais la matrice d'Hypatia contient une quantité massive de carbone et une proportion de silicate étonnamment basse", ajoute-t-il. Elle contient, de surcroît, des composés de car-

bones spécifiques, appelés hydrocarbures aromatiques polycycliques, ou HAP. Ces HAP sont un élément majeur de la poussière cosmique qui précède notre système solaire. On trouve cette poussière entre autres dans les comètes et les météorites qui n'ont pas été chauffées durant une période prolongée de leur existence. La plupart des composés carbone d'Hypatia ont pour leur part été changés en diamants microscopiques, probablement suite à son entrée dans l'atmosphère terrestre ou son impact, la préservant des éléments jusqu'à sa découverte. Lors de l'analyse des grains trouvés dans les inclusions d'Hypatia, plusieurs résultats étonnants ont été obtenus. On y a trouvé de l'aluminium sous forme pure. [...] Il est possible de trouver de l'or sous forme de pépite, mais normalement cela n'arrive jamais pour l'aluminium. Les chercheurs ont trouvé également une phase constituée d'argent, d'iode et de phosphore, ainsi que des grains de moissanite sous une forme complètement inattendue. Des grains consistant en un mélange de nickel et de phosphore, et une quasi absence de fer : une composition minérale jamais observée sur Terre. Autant d'éléments qui posent de nouvelles questions sur les origines du système solaire. Nous savons encore peu de choses sur les compositions chimiques des objets spatiaux présents dans ces régions. Par conséquent, les scientifiques ont bien l'intention d'approfondir la question de l'origine d'Hypatia.

De mystérieuses explosions cosmiques, brèves et puissantes, livrent leurs secrets



Des astronomes pourraient avoir localisé la source de mystérieuses explosions cosmiques brèves et puissantes qui intriquent les scientifiques depuis leur découverte en 2007, révèle une étude présentée mercredi. Ces phénomènes, appelés "Fast Radio Bursts" (FRB), génèrent en une fraction de seconde une quantité phénoménale d'énergie équivalente à ce que produit notre soleil en 24 heures. Ces signaux radio-électriques, les plus

puissants jamais captés parviennent en ordre dispersé, les ondes à haute fréquence arrivant plus tôt que celles à basse fréquence, une indication que ces jets de radiations viennent de très loin, selon les astronomes. Les chercheurs estiment que jusqu'à 10.000 de ces explosions de radiations se produisent chaque jour. Une seule, "FRB 121102", s'est répétée plusieurs fois depuis sa première détection avec le télescope géant Arecibo à

Porto Rico. Cette équipe internationale d'astronomes a déterminé que la source de "FRB 121102", observée initialement en 2012 par des astrophysiciens de l'Université Cornell, se situe à trois milliards d'années-lumière de la Terre et passe à travers un épais plasma magnétisé. Par conséquent, ces explosions "sont projetées et distordues" ce qui devrait aider à en déterminer la source, explique James Cordes, professeur d'astronomie à l'Université Cornell, un des co-auteurs de cette recherche parue dans la revue britannique *Nature* et présentée mercredi à la conférence de l'American Astronomical Society, à Washington.

500 fois plus forte que tous les autres "FRB"

Ces données ont été obtenues fin décembre par le télescope Arecibo à Porto Rico et confirmées par l'observatoire "Green Bank" en Virginie Occidentale. L'explosion provenant de "FRB 121102" produit une distorsion extrême, 500 fois

plus grande que tous les autres "FRB" observés à ce jour.

Les astronomes pensent que ces jets de radiations se produisent à proximité d'un trou noir géant au centre d'une galaxie ou près d'une jeune étoile à neutron - un corps extrêmement massif résultant de l'effondrement gravitationnel du cœur d'une étoile ayant épuisé son carburant nucléaire.

"Cela pourrait-être le moteur produisant ces explosions", suppose le professeur Cordes.

Ces jets brefs et puissants de radiations sont "un phénomène nouveau avec, à ce stade, aucune explication scientifique conventionnelle", pointe Shami Chatterjee, un astronome à l'Université Cornell. "Si une de ces explosions se produisait de notre côté de la Voie Lactée elle pourrait saturer les signaux radio de nos téléphones portables", dit-il.

"Quelle que soit la source de ces déflagrations cosmiques, cela fait très peur et nous ne voudrions pas être à proximité", ajoute le scientifique.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

ENTREPÔT VOLANT

Inventeur : Amazon

Date : 2016

Lieu : Etats-Unis

L'entrepôt volant contiendrait une certaine quantité de marchandises et se déplaceraient d'une zone géographique à une autre en fonction des prédictions de ventes d'Amazon. Les drones, dont certains seraient composés de compartiments isothermes adaptés au transport de nourriture, serviraient de relais entre les entrepôts volants et le client. Selon Amazon, ce système s'avérera particulièrement efficace en cas de demande spéciale, comme de gros événements sportifs ou culturels.



**LE FLIC
DE BEVERLY HILLS 3**

21h00



De retour à Detroit, l'inspecteur Foley pourchasse des trafiquants de cartes de crédit. Mais, bientôt, ses collègues californiens, Taggart et Rosewood, l'appellent à la rescousse. A Beverly Hills, le policier Bogomil a été blessé par une mystérieuse femme, tandis qu'un gang enchaîne les hold-up en signant ses forfaits d'une lettre de l'alphabet. Une piste conduit Foley dans un club de tir tenu par Dent.

**DONALD TRUMP EST-IL
VRAIMENT FOU ?**

21h00



De nombreux journaux aussi réputés que le New York Times et le Washington Post font leurs gros titres sur la folie du chef de l'Etat américain. Qu'en est-il réellement ? En s'appuyant sur ses nombreuses déclarations, un collectif de psychiatres américains a répertorié de nombreux symptômes qui semblent accréditer cette thèse. Outre des manifestations caractéristiques de paranoïa ou un narcissisme exacerbé, les comportements étranges, les écarts de langage ou les sorties médiatiques de Donald Trump renforcent cette idée qui rencontre de plus en plus d'écho auprès des Américains.

UNITÉ 42

21h00



A Bruxelles, une jeune couturière de 26 ans, Nina Gomez est retrouvée morte, étranglée avec une corde, à son domicile. Samuel Leroy, père veuf de trois enfants et flic aux méthodes traditionnelles, et Billie Weber, hackeuse professionnelle, enquêtent au sein de l'unité 42, spécialisée dans la cybercriminalité. Rapidement, l'ex-petit ami de la victime, un jardinier, est interrogé. Il venait de recevoir une photo de Nina en compagnie d'un autre homme qui l'avait rendu fou de rage.

FAUT PAS RÊVER

21h00



A quatre heures d'avion de Paris, l'île danoise est recouverte à 80 % de glace et recèle 10 % des réserves d'eau douce de la planète. De l'aéroport de Kangerlussuaq, Philippe Gougler rejoint Qaarsut, sur la côte ouest, puis, en hélicoptère, l'un des endroits les plus spectaculaires du Groenland : Ummannaq, où les couleurs des maisons indiquent la profession des habitants. Il fait la connaissance de Paoluk, pêcheur de flétans, avant de partir en croisière avec Anders, spécialiste des icebergs.

**LA SELECTION
DU MIDI LIBRE****LETTRES****D'IWO JIMA**
21h00

En 1944, les soldats Saigo et Nozaki font partie des militaires japonais postés par l'armée sur la petite île d'Iwo Jima, que les Américains projettent d'envahir. Le général Kuribayashi prend le commandement des troupes, qu'il trouve épuisées. Il décide de revoir la stratégie de défense de l'île en délaissant la défense des plages au profit de la création d'un gigantesque réseau de tunnels, creusés sous le mont Suribachi.

**MONTREUX
COMÉDIE FESTIVAL**

21h00



Le Montreux Comedy Festival fête ses 25 ans. A cette occasion, Arnaud Tsamere a décidé d'offrir à tous ses amis la boum qu'il aurait rêvé d'avoir lorsqu'il était adolescent. Une réunion festive qu'il n'a pas eue, car à 12 ans, il avait déjà un bouc et une moustache, ce qui faisait peur à ses camarades ! Pour faire le show sur la scène de l'auditorium Stravinski, l'humoriste convie 13 artistes.

**L'AMOUR EST DANS
LE PRÉ**

21h00



La chaîne donne le coup d'envoi de la treizième saison de l'émission en diffusant les portraits de douze agriculteurs et de deux agricultrices à la recherche de l'âme sœur. Pour la première fois, l'un d'entre eux réside dans un département d'outre-mer : l'île de La Réunion. Avec spontanéité et sincérité, ils se livrent, évoquant leurs passions, leurs fragilités et leurs attentes amoureuses. Les téléspectatrices et téléspectateurs séduits par l'une ou l'autre de ces personnalités peuvent lui écrire et espérer ainsi attirer son attention pour participer dans quelques mois aux rencontres.

SAM

21h00



Sam, éternelle célibataire, hésite à s'engager avec Xavier, principal du collège où elle est professeur de français. Sa rencontre avec Raphaël Manzareck, un nouveau collègue aussi irrésistible qu'insupportable, ne l'aide pas à y voir plus clair. Avec ses élèves aussi, Sam peine à prendre une décision en découvrant que Max cache une situation familiale compliquée. L'enseignante ne sait plus où donner de la tête et ne sait pas comment prendre les bonnes décisions...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Brigitte Macron

AUDACIEUSE EN PANTALON EN CUIR

La première dame a retrouvé "Monsieur patrimoine" à Paris mais aussi l'animateur Nikos Aliagas. Brigitte Macron apporte un grand

vent de modernité à l'Élysée et dépoussière le rôle de première dame comme personne ne l'avait fait avant elle. Arrivée au palais présidentiel en

mai dernier, l'épouse d'Emmanuel Macron prend sa fonction très à cœur et refuse de se cantonner à de la simple figuration.



Hapsatou Sy

Hapsatou Sy et sa fille victimes d'injures racistes : "Ça peut être violent"

La jeune maman a fait part de son indignation. Vendredi 12 janvier 2018, Hapsatou Sy était l'invitée de Cyril Hanouna, dans Touche pas à mon poste (C8). L'occasion pour la chroniqueuse des Terriens du dimanche de faire une triste révélation sur son quotidien.



Claude Lelouch

Victime de vol : Le cinéaste a perdu des biens irremplaçables !

On lui a pris des années de travail et de réflexion. L'année 2018 démarre bien mal pour Claude Lelouch ! *Le Parisien* révèle que le réalisateur s'est fait voler deux sacs non loin de ses locaux, Les Films 13 avenue Hoche à Paris, dans lesquels se trouvaient notamment le seul exemplaire du scénario de son prochain long métrage, *Oui et Non*, ainsi qu'un cahier qui rassemble ses notes et observations sur la vie depuis cinq décennies.

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 06h21 |
| Dohr | 12h58 |
| Asr | 15h37 |
| Maghreb | 18h00 |
| Icha | 19h24 |

IMMIGRATION

LA FRANCE RESTE FERME SUR SES CHOIX

Tandis que le président français, Emmanuel Macron, était présent il y a quelques jours à Rome pour un mini-sommet traitant du défi migratoire auquel est confrontée l'Union européenne, son Premier ministre Edouard Philippe recevait la même semaine à l'Élysée le monde associatif pour présenter le texte baptisé "Asile et immigration". Un projet de loi qui n'a pas manqué de diviser dans la sphère publique, le gouvernement semblant avancer sur un terrain miné.

Le principe d'humanité passé à la trappe

Jean-Marie Gustave Le Clézio, Prix Nobel de littérature, s'est fendu d'une saillie, voyant dans les agissements de l'État "un déni d'humanité insupportable." La position de l'écrivain est commune aux autres opposants à cette politique migratoire, jugée par certains plus dure que celle du temps de Nicolas Sarkozy.

Selon eux, Macron oublierait que derrière des numéros de dossiers se cachent des hommes, des femmes et des enfants tous (ou presque) porteurs d'une histoire terrible. En dépit de ces attaques, le gouvernement semble pourtant avoir fait fi de ces critiques, ou alors est-ce tout comme.

Ses choix en matière d'asile et d'immigration ne plieront pas sous l'effet des reproches. Gérard Collomb, le ministre de l'Intérieur qui porte ce projet de loi, s'est montré, on ne peut plus clair sur la volonté qu'a l'Élysée de garder le cap. Il n'est "pas question de changer d'orientation", a-t-il annoncé dans un entretien accordé à nos confrères du Parisien.

Le texte prévoit de raccourcir les délais de demande d'asile, passant de 90 jours au lieu de 120. Et dans le cas où la demande serait déboutée par l'Office



français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), le demandeur disposera de 15 jours au lieu d'un mois pour déposer un recours. Bref, tout cela donnerait l'impression que la France inciterait les réfugiés à voir ailleurs.

Mais au mot "fermeté", le ministre préfère celui "d'équilibre" quand il s'agit d'évoquer ce projet. "Cette année, 100.000 personnes ont déposé une demande d'asile, 85.000 n'ont pas été admises aux frontières. Il est impossible d'accueillir dignement 185 000 personnes par an", indique-t-il, justifiant que l'idéologie humaniste doit se concilier avec pragmatisme. Sur la circulaire prévoyant un "tri des migrants" – pour reprendre l'expression de JMG Le Clézio – Gérard Collomb se défend de vouloir instaurer un accueil à la carte : "Il n'y a là rien que le respect des règles de la République. L'accueil inconditionnel, oui. Mais pas indifférencié."

Encore plus de surveillance... et plus d'expulsés

Parmi les mesures contestées, la plus discutée concerne l'allongement de la retenue administrative. Prévue d'être doublée, elle passerait ainsi de 45 à 90 jours, sans compter que les autorités

disposeraient dorénavant de 24 heures (contre les 16 actuelles) pour vérifier le droit au séjour. Sur ce point, le ministre assure "ouvrir 200 places d'ici à la fin du mois de janvier et 200 autres en 2018".

Pour mener à bien cette proposition, le pays envisage de se doter de nouveaux centres liant hébergement et examen administratif (CAES). Le gouvernement compte également augmenter le nombre d'expulsions sans donner de chiffres exacts.

En 2017, le nombre de "dublinés" rejeté hors du sol français a été augmenté de 100 %. Pour le ministre, il en irait de la stabilité du pays. "Si tous se disent qu'ils peuvent venir faire une seconde demande d'asile en France et que nous ne pouvons pas les éloigner dans des durées brèves, nous serons impuissants."

Faut-il toutefois reconnaître que dans ce texte, tout n'est pas propice à polémique. Au-delà de la réduction du traitement des demandes "dans un délai moyen de six mois", le texte prévoit également "un allongement de quatre ans de certaines cartes de séjour, la facilitation de l'accès à la carte de résident de dix ans pour les parents d'un réfugié

mineur, l'extension de la réunification familiale aux frères et sœurs d'un réfugié mineur, des dispositions protectrices sur le droit au séjour des victimes de violences conjugales ainsi que pour les jeunes filles qui pourraient être menacées d'excision."

Mais difficile d'effacer l'image d'une politique cataloguée de "fasciste" par les anti-Macron face aux évocations des violences policières dont sont victimes les réfugiés. Cela a été le cas dans la jungle de Calais – aujourd'hui démantelée.

À l'époque, un rapport de Human Rights Watch a indiqué que "les policiers à Calais, en particulier les Compagnies républicaines de sécurité (CRS), font un usage courant de gaz poivre sur des migrants, enfants et adultes, alors qu'ils sont endormis, ou dans d'autres situations où ils ne présentent aucune menace ; qu'ils aspergent de ce gaz ou confisquent des sacs de couchage, des couvertures et des vêtements ; et que parfois, ils pulvérisent du gaz sur la nourriture et l'eau des migrants. Les policiers perturbent également la délivrance d'assistance humanitaire." De quoi discréditer l'humanisme du gouvernement ? "Il a pu y avoir quelques dérapages individuels, mais ils sont suivis de sanctions internes", a avancé Gérard Collomb.

*"Dubliné" : exilé qui demande l'asile en France et se voit opposer le règlement Dublin, qui l'oblige à déposer son dossier dans le premier pays européen où il est entré.

PRÈS DES CÔTES ESPAGNOLES

SAUVETAGE DE PLUS DE 150 MIGRANTS

La Sûreté maritime espagnole a annoncé avoir porté secours à plus de 150 migrants originaires d'Afrique du nord et subsaharienne, qui se trouvaient à bord de six embarcations précaires au large des côtes sud du pays. Les premières embarcations se trouvaient entre le sud de l'Espagne et le nord du Maroc. Deux groupes de 54 et 55 personnes ont été transportés jusqu'au port andalou de Malaga, a twitté l'établissement public chargé de la Sûreté maritime.

Là, ils ont été pris en charge par la

Croix-Rouge qui leur a fourni des couvertures pour se protéger du froid, a constaté un photographe de l'AFP. 32 autres migrants ont été débarqués à Almeria, à 200 km à l'est de Malaga, selon un porte-parole de la Sûreté maritime. Un peu plus à l'ouest, dans la région du détroit de Gibraltar, elle a également porté secours, avec l'aide d'un avion de l'agence européenne Frontex, à 13 migrants à bord de trois canots: sept personnes originaire d'Afrique subsaharienne qui souffraient d'hypothermie, et six Maghrébins

mineurs. Ils ont été acheminés jusqu'au port de Tarifa, situé à 14 km des côtes marocaines. L'Espagne est restée en 2017 la troisième porte d'entrée en Europe des migrants, via la Méditerranée, après l'Italie et la Grèce. L'année dernière, les arrivées par mer ont triplé par rapport à 2016, atteignant un total de 22.900 migrants, selon Frontex. Plus de 200 sont morts ou ont disparu pendant la traversée.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR L'UNIVERSITÉ D'ADRAR SE MET À CHASSER LES COUPLES

Incroyable mais vrai en 2018, l'université Ahmed-Draïa d'Adrar, 1.400 km au sud-ouest d'Alger, n'a pas trouvé mieux que de s'ériger en gardienne des mœurs en interdisant aux étudiants de sexe opposés de s'asseoir ou de papoter ensemble, rapporte un site d'information électronique. Une note, portant le sceau de l'université, a été affichée, interdisant à un couple d'étudiants le fait même de rester ensemble sur un banc, dans l'enceinte universitaire, sous peine de "poursuites disciplinaires".